
M
81
Supp
LE
GRAND DUCHÉ
DE
LUXEMBOURG



L. GÉLINET

LE GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG VIS-A-VIS DE LA FRANCE ET DE L'ALLEMAGNE

JOUVET & Cie
PARIS

EXTRAIT DU CATALOGUE DE JOUVET ET Cie.

Nos Frontières, par le lieutenant-colonel BUREAU, ancien professeur de géographie à l'École de Saint-Cyr. 1 vol. in-16, accompagné de 12 cartes, broché 2 fr. 25. Cartonné à l'anglaise... 2 fr. 50

Aperçu de Géographie militaire de l'Europe (moins la France), par le commandant Gustave HUE, ex-professeur de géographie à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr. 1 vol. in-16, orné de 41 cartes ou plans.. 4 fr.

Analyse des principales campagnes conduites en Europe depuis Louis XIV jusqu'à nos jours, par le commandant Gustave HUE, ex-professeur de géographie à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr. 1 vol. in-16.................................. 3 fr. 50

Géographie physique, historique et militaire de la Région française (France, Hollande, Belgique, Suisse, frontière occidentale de l'Allemagne), par le lieutenant-colonel BUREAU, ancien professeur de géographie à l'École de Saint-Cyr. Un fort vol. in-16 de 1,000 pages, cartonné à l'anglaise................. 7 fr. 50

Atlas de Géographie militaire, adopté par M. le ministre de la guerre pour l'École spéciale militaire de Saint-Cyr. Nouvelle édition entièrement refondue, contenant 42 cartes imprimées en plusieurs couleurs, et publiée sous la direction des professeurs de l'École militaire de Saint-Cyr. Prix, cartonné....... 42 fr.

Relié en toile rouge, biseaux, titre or................ 45 fr.

Les Anglais en Égypte, par le lieutenant-colonel HENNEBERT (*l'Angleterre et le Mâdhi*). 1 vol. in-8, orné de deux cartes tirées en lithographie.................................. 2 fr. 25

L'Europe sous les armes, par le lieutenant-colonel HENNEBERT, 4e édit. 1 vol. in-16, avec 65 cartes et plans, d'après les derniers documents.. 3 fr. 50

L'Algérie, par le Dr F. QUESNOY, médecin inspecteur en retraite du service de santé des armées. 1 vol. orné de 100 grav. sur bois et d'une carte. Broché.............................. 2 fr. 25

LE GRAND-DUCHÉ

DE

LUXEMBOURG

8973-87. — Corbeil. Imprimerie Crété.

PUBLICATION DE LA REVUE DU CERCLE MILITAIRE

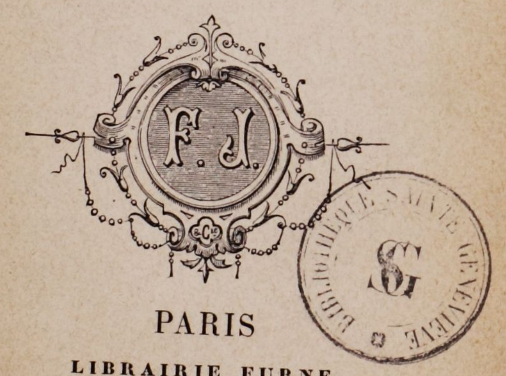
LE GRAND-DUCHÉ
DE LUXEMBOURG
VIS-A-VIS
DE LA FRANCE ET DE L'ALLEMAGNE

ÉTUDE MILITAIRE
Accompagnée de 4 cartes

PAR

L. GÉLINET

LIEUTENANT AU 154e RÉGIMENT D'INFANTERIE



PARIS

LIBRAIRIE FURNE

JOUVET ET Cie, SUCCESSEURS

5, RUE PALATINE, 5

M DCCC LXXXVII

« Il faut prendre quand on peut, et l'on n'a tort que si l'on est obligé de rendre. »

FRÉDÉRIC II.

LE

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

VIS-A-VIS

DE LA FRANCE ET DE L'ALLEMAGNE

CHAPITRE PREMIER.

SUR LA FRONTIÈRE. — LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG ET LES INTÉRÊTS MILITAIRES DE LA FRANCE ET DE L'ALLEMAGNE. — LES PROJETS ALLEMANDS.

Si le *Grand-Duché de Luxembourg* n'a pas été, jusqu'à ce jour, le théâtre d'opérations militaires importantes pour les armées françaises et les armées allemandes, en exceptant toutefois le siège et la prise mémorables de Luxembourg par Vauban,

en 1684, et par l'armée de la Moselle en 1795, il est certain, cependant, que dans l'avenir, ce petit pays est destiné à jouer un rôle prépondérant dans un conflit éventuel entre la France et la Prusse.

La modification que le traité de Francfort a fait subir au tracé de notre frontière de l'Est assigne, en effet, au Luxembourg, une importance militaire tout autre que celle qu'il avait antérieurement au désastreux traité qui nous a enlevé la Lorraine.

Avant 1870, l'invasion en France d'une armée allemande par le Luxembourg, dont celle-ci aurait violé la neutralité, eût été, sans doute, facilement arrêtée par nos places fortes de la Lorraine; aujourd'hui, ces mêmes places fortes sont au pouvoir des Allemands.

Notre nouvelle ligne de défense, qui s'étend de Verdun à la frontière belge, offrirait assurément à l'ennemi une résistance bien moins sérieuse que notre organisation défensive s'étendant de Verdun à Toul, de Toul à Epinal et d'Epinal à la frontière suisse. Pour éviter les ouvrages de notre grand front défensif de Lorraine, contre lesquels toute tentative ne pourrait réussir, d'ailleurs, qu'au prix de grands sacrifices, l'invasion du

Luxembourg combinée avec une attaque par la trouée de la Meuse, s'impose d'elle-même (1).

L'importance du Grand-Duché consiste maintenant dans ce fait que le Luxembourg est la zone d'invasion naturelle la plus facile de l'Allemagne en France sur Paris, par les vallées de l'Alzette et du Chiers, puis de la Marne, où nous n'avons à opposer que des places fortes de second ordre. En outre, la violation de son territoire serait une nécessité pour l'Allemagne au cas d'une attaque par la ligne de la Meuse et de l'Oise (2).

Nous ne savons s'il entre dans le plan de campagne de l'armée allemande de violer le territoire

(1) Selon le genéral Brialmont, cette *trouée* doit être l'objectif de l'armée allemande; l'attaque de front, de ce côté, entraînerait nécessairement une attaque de flanc dirigée par la section entre la Sambre et la Meuse, et naturellement par le *territoire belge*.

Cette dernière éventualité n'est pas, à notre avis, la conséquence forcée d'une agression allemande par la trouée qui s'étend de Verdun à Mézières. Les Allemands auraient tout au plus intérêt à violer le territoire du Luxembourg belge.

(2) « L'Allemagne violera *certainement* le territoire neutre du Grand-Duché de Luxembourg et *vraisemblablement* le territoire neutre de la Belgique, à moins que ce dernier pays n'augmente de beaucoup ses moyens de défense. » (Général Brialmont, *Projet de défense de la ligne de la Meuse*, 1887.)

neutre du Grand-Duché pour une invasion en France, mais il paraît certain qu'en raison de *l'importance militaire de Luxembourg et de l'importance stratégique* du Grand-Duché, la possession de ce petit territoire excite plus que jamais les convoitises de la Prusse. La participation de ce pays au Zollwerein allemand (1842), le droit de garnison prussienne dans Luxembourg, dont le retrait exigé par le traité de Londres (1867) a été pour l'Allemagne, de l'aveu même du parlement, « une contrainte de reculer sa ligne de défense et d'abandonner une ville allemande depuis cinquante ans », l'acquisition par les Allemands des chemins de fer stratégiques du Grand-Duché (1871), l'obligation d'accepter des sujets allemands comme contrôleur général et directeur des douanes, l'interdiction faite à la France de se relier par voie ferrée au Grand-Duché, etc., sont autant de faits qui démontrent que la Prusse cherche, par tous les moyens possibles à se saisir des intérêts luxembourgeois afin d'imposer un jour au pays la nécessité de se livrer à elle. « *La politique d'envahir*, écrit Frédéric II, *a établi pour principe que le premier pas pour la conquête d'un pays est d'y avoir pied; c'est*

ce qu'il y a de plus difficile; le reste se décide par le sort des armes et par le droit du plus fort. » Cette règle de la politique astucieuse du roi de Prusse, l'Allemagne l'applique depuis cinquante ans à la conquête du Grand-Duché qu'elle tient de plus en plus sous son influence.

En discutant, dans le cours de cette étude, les conséquences dangereuses pour la France, au seul point de vue militaire, des différentes clauses du traité de Francfort, et en rappelant la tentative d'annexion du Luxembourg faite en 1870, nous verrons que l'Allemagne prémédite depuis longtemps la possession de l'importante vallée de l'Alzette, dont l'annexion renforcerait singulièrement la ligne de défense de sa frontière occidentale.



CHAPITRE II.

IMPORTANCE MILITAIRE DE LA PLACE FORTE DE LUXEMBOURG. — IMPORTANCE STRATÉGIQUE DU GRAND-DUCHÉ. — LE BASSIN DE L'ALZETTE.

§ I

Malgré le traité de Londres de 1867, (1) la place

(1) Le Grand-Duché de Luxembourg a appartenu à la France de 1799 à 1815 sous le nom de *département des forêts*, avec Luxembourg comme chef-lieu. Par les traités de 1815, il fut donné au roi des Pays-Bas, en même temps qu'il faisait partie de la confédération germanique; la Prusse avait droit de tenir garnison dans Luxembourg. Quand les provinces méridionales du royaume des Pays-Bas se séparèrent de celui-ci en 1830, pour former le royaume indépendant de Belgique, les puissances européennes consentirent, en 1839, à un partage du Luxembourg.

La partie occidentale (Arlon) fut donnée à la Belgique, et la partie ~~occidentale~~ (Luxembourg) conserva la même situation vis-à-vis de la Hollande et de la confédération germanique.

forte de *Luxembourg*, que l'on ne peut démanteler complètement en raison de la nature même des lieux, a une importance militaire assez considérable pour justifier à elle seule la convoitise de l'Allemagne sur cette ville et sur le Grand-Duché.

La deuxième ligne de défense de la frontière occidentale de l'Allemagne, Metz-Thionville, sera menacée aussi longtemps que les Allemands ne possèderont pas Luxembourg. Au-delà, jusqu'au Rhin, on ne trouve dans la Prusse rhénane aucune place forte capable d'arrêter la marche d'une armée française qui aurait victorieusement franchi cette ligne pour se diriger sur Coblentz, Cologne ou Mayence (1). Aussi, après la perte de la place fédérale de Luxembourg, avait-il été question chez

En 1842, le Grand-Duché fit partie de l'Union douanière, le Zollwerein; en 1866, il se retira de la confédération. C'est à cette date que surgit la question du Luxembourg (voir chap. V) qui fut réglée par le traité de Londres (11 mai 1867).

Ce traité, signé par les cinq grandes puissances continentales (France, Grande-Bretagne, Autriche, Prusse et Russie), déclara le Grand-Duché neutre, sous la garantie collective des puissances contractantes, et prescrivit le retrait de la garnison prussienne, ainsi que le démantèlement de la place forte de Luxembourg.

(1) La Sarre, le Hundsruck et le Hardt, excellentes lignes de défense naturelle, sont surtout favorables aux petites opérations.

les Allemands de construire un camp retranché près de Trèves, à *Conz*, au confluent de la Sarre, point de jonction de six voies ferrées, position stratégique de première importance et dont la plaine se prête favorablement au déploiement de troupes considérables. Ce projet, dont la nécessité s'impose malgré de grands sacrifices d'argent, a été étudié et discuté, mais s'il n'y a pas été donné suite, il paraît certain que le ferme espoir de s'emparer du Luxembourg a été, jusqu'à ce jour, le seul mobile qui en ait retardé l'exécution.

Luxembourg, fortifié par notre grand ingénieur Vauban, n'est plus, il est vrai, à hauteur des exigences de l'art moderne et des progrès du nouvel armement des puissances européennes ; la ville n'est pas à l'abri d'un bombardement, mais sa position stratégique est de première importance en raison des nombreuses voies ferrées qui y aboutissent :

1° Luxembourg-Trèves.	Coblentz. Cologne.
2° Luxembourg-Thionville. .	Metz. Sarrelouis. Longwy.

3° Luxembourg-Spa	Aix-la-Chapelle. Liège.
4° Luxembourg-Arlon	Namur.

Luxembourg, situé sur l'Alzette, est à l'intersection de neuf grandes routes, à 40 kilomètres de Trèves, à 26 d'Arlon et 29 de Thionville et de Longwy.

Ces grandes voies ferrées permettraient de concentrer dans le Luxembourg, à un moment donné et avec beaucoup de célérité, de nombreuses troupes tirées de la Prusse rhénane, de l'Alsace et de la Bavière, et aussi un puissant matériel. On ne saurait guère citer de villes placées au centre d'un réseau de chemins de fer, d'où il soit possible de jeter plus rapidement, dans toutes les directions, des troupes en aussi grand nombre.

Examinons maintenant le but de cette concentration de troupes allemandes dans le Grand-Duché.

De toutes les hypothèses que l'on puisse faire sur le plan d'attaque de l'armée allemande, celle qui suppose une attaque par le territoire compris entre Verdun et la frontière belge mérite plus particulièrement de fixer notre attention. Si de l'étude de

l'organisation défensive de notre frontière du Nord et de l'Est, il est permis de conclure avec quelque vraisemblance que les Allemands chercheront à déboucher entre Toul et Épinal (trouée de la Moselle), il n'est pas moins vrai qu'ils ont le plus grand intérêt militaire à tourner notre grand front défensif de Lorraine pour s'avancer en Champagne par l'Argonne en nous attaquant entre Verdun et Mézières (trouée de la Meuse) (1). L'ennemi nous attaquera ou par la *Belgique* ou par l'une des *trouées* qui s'étendent, la première entre la frontière belge et Verdun, la deuxième entre Toul et Épinal, ou enfin par la *Suisse*. Cette dernière hypothèse doit être écartée comme nous étant trop favorable. Quant à l'invasion par la Belgique, des complications diplomatiques dont la gravité n'échappe à personne,

(1) « Ce terrain serait éminemment défavorable et dangereux à l'armée française. Défavorable en ce sens, qu'en cas de succès, elle ne pourrait aborder la Moselle qu'en face de Metz et de Thionville; dangereux, parce qu'en cas de revers, elle s'exposerait à être rejetée vers le nord sur la frontière belge, ou, au sud, dans le camp retranché de Verdun. En revanche, cette ligne est favorable aux opérations des armées allemandes, car elle est couverte par Metz et Thionville et aucune forteresse ne peut l'arrêter. » (Revue d'infanterie. *Neutralité de la Belgique*. N° 3, p. 254).

pourraient empêcher les Allemands de violer ce territoire neutre à l'indépendance duquel on sait que l'Angleterre est très intéressée. Nous reviendrons plus loin sur l'hypothèse d'une invasion par la ligne de la Meuse (1).

Des deux trouées qui restent ouvertes à l'invasion, celle qui touche à la frontière belge est la plus faible (2), et, comme sa largeur est d'environ 30 kilomètres, espace trop étroit pour se prêter au déploiement de l'armée ennemie, il y a tout lieu de supposer que les Allemands ont pris le parti de violer le territoire du Grand-Duché et même du Luxembourg belge. La possession du

(1) Un projet de loi comportant un crédit de 20 millions pour le ministère de la guerre, vient d'être adopté par la Chambre de Bruxelles, « le gouvernement estimant que les derniers progrès réalisés le forcent à renouveler l'armement de l'infanterie et qu'il importe de développer et de transformer les fortifications de Liège et de Namur. » Ces fortifications ne pourraient résister que quelques heures à l'artillerie de campagne.

(2) *Longwy*, *Montmédy* et plus haut *Sedan*, *Mézières* et *Givet* ne sont que de petites places d'arrêt barrant les chemins de fer. Le pays compris entre le Chiers, la Meuse et la Semoy renferme un grand nombre de bons chemins qui échappent complètement au canon de ces places. *Longwy*, à qui sa position au point de contact des frontières de quatre États semblait assigner un rôle de valeur, ne semble avoir aujourd'hui aucune importance.

Luxembourg serait alors d'un prix inestimable pour les Allemands. Il leur servirait de base d'opérations par les pentes méridionales des Ardennes pour pénétrer sur le sol français par deux voies d'accès facile, en direction sur Longuyon ; l'une, celle de la haute vallée du Chiers, passe par *Longwy* (1), l'autre pénètre en France par les sources de l'Alzette et la *trouée de Tiercelet.* On appelle ainsi le territoire, devenu allemand en 1871, compris entre les sources opposées de l'Alzette et de la Crune. Cette trouée a toujours été considérée comme très dangereuse pour la France ; elle l'était surtout avant 1867, car, par Luxembourg alors place fédérale, l'invasion pouvait tourner nos places fortes de la Moselle, du Chiers et de la Meuse, pour pénétrer en Champagne par la ligne la plus courte et la plus facile d'Allemagne en France. Si elle a perdu beaucoup de son importance depuis

(1) Le Chiers est formé de la réunion à Longwy des eaux de quatre ruisseaux, venant, deux du Luxembourg : le ruisseau de Mezancy et le ruisseau du Chiers, et deux de France : le ruisseau de la Côte-Rouge, qui forme, sur une longueur de 6 kilomètres, la frontière du Grand-Duché, et le ruisseau du Moulaine qui vient de Tiercelet. Il reçoit à droite la Thonne qui vient du Luxembourg belge, et dont la vallée est suivie par la voie ferrée Montmédy-Virton-Luxembourg.

que le traité de Londres a reconnu la neutralité du Grand-Duché et prescrit le retrait de la garnison prussienne de Luxembourg, le traité de Francfort, en cédant Thionville aux Allemands, a fait de nouveau de la région comprise entre Thionville et Longwy la partie la plus vulnérable de notre frontière nord-est.

Ces voies d'ingression de l'Alzette et du Chiers sont d'autant plus importantes qu'elles renforcent singulièrement Thionville qui tient la tête de ligne des Ardennes, et que les chemins de fer stratégiques de Luxembourg à Cologne et à Coblentz permettent de concentrer rapidement dans le Grand-Duché des troupes considérables. Il nous est permis de conclure, qu'au cas où la trouée de Verdun à Mézières serait l'objectif de l'invasion allemande, l'attaque de *front* de ce côté entraînerait forcément une attaque de *flanc* par le Luxembourg hollandais, et par le Luxembourg belge (Virton-Montmédy).

Supposons, en second lieu, l'invasion de la *Belgique* par les Allemands : ce serait pour eux le chemin le plus court et le plus facile sur Paris par les vallées de la Meuse, de la Sambre et de

l'Oise, d'autant plus que notre frontière nord-ouest ne présente pas de défenses naturelles, le long de la Belgique (1). Nous admettrons en même temps que la brusque attaque de l'Allemagne empêcherait la mobilisation et la concentration des troupes belges, et que la Belgique serait amenée à traiter d'un *modus vivendi* qui neutraliserait son armée pendant la durée de la guerre. Sous le bénéfice de cette hypothèse, la ligne de la Meuse (Liège, Namur), serait libre. Nous pourrions encore supposer que l'attaque par la Belgique vient de France : dans ce cas, l'armée belge prêterait son concours à l'armée allemande ; autrement dit, les places de Liège et de Namur seconderaient la marche des troupes allemandes sur la Meuse.

De quel secours serait alors pour les Allemands la violation du territoire Luxembourgeois? ils utiliseraient le réseau des grandes voies ferrées

(1) « La vallée de la Meuse est devenue une ligne d'opérations extrêmement importante pour la Belgique, depuis que la France a perdu l'Alsace et la Lorraine, car la vallée de la Meuse, ainsi que l'a déjà dit M. Thiers, est devenue la ligne d'opérations des armées belligérantes dans le cas d'une guerre entre l'Allemagne et la France. Si l'Allemagne attaque la France, elle a un intérêt immense à passer la Meuse à Liège ou à Namur pour envahir la France par le Nord. » (Lieutenant général Liagre, 1880.)

stratégiques du pays qui relient Luxembourg aux grandes places fortes allemandes de l'ouest. Ces chemins de fer permettraient aux Allemands de transporter rapidement sur la Meuse, par les lignes Luxembourg-Liège et Luxembourg-Namur, des troupes nombreuses tirées de l'Alsace-Lorraine, de la Bavière et de la Prusse Rhénane. Mais les grands travaux de défense que la Prusse a fait exécuter en Alsace-Lorraine, les troupes considérables qu'elle y a rassemblées, les grandes voies stratégiques qu'elle a fait aboutir aux pays annexés, démontrent assez que le plan des Allemands n'est pas d'abandonner leur magnifique base de concentration, *Strasbourg-Sarrebourg-Thionville*, à l'utilisation de laquelle se rattache si intimement l'hypothèse d'une invasion combinée par le Luxembourg (1).

Avons-nous à examiner, en dernière hypothèse, le cas de la violation du territoire luxembourgeois par les troupes françaises ? Thionville menace de flanc toutes les opérations qui, partant de Mont-

(1) « La base naturelle de l'offensive allemande est et restera la ligne de la Moselle entre Metz et Thionville. » (*Neue Militærische Blätter*).

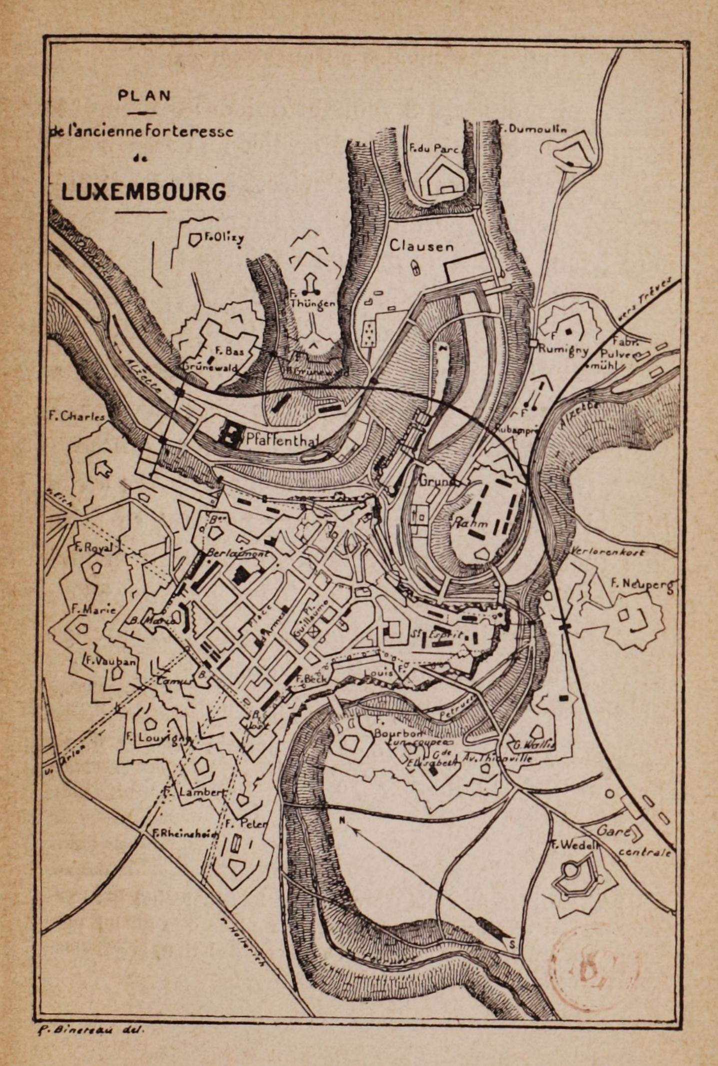
médy, passeraient par Longwy, Luxembourg et Wasserbillig, pour se diriger sur Trèves; une opération dans ce sens est donc impossible à tenter.

§ 2

L'importance stratégique du Grand-Duché sur laquelle nous reviendrons plus loin, est déjà justifiée par les précédentes considérations. Ajoutons qu'au point de vue de la défense, il sera toujours facile de rendre à *Luxembourg* son importance d'autrefois. Cette ville était naguère une place forte de premier ordre (1). En 1795, les Français s'en emparèrent après un siège qui ne

(1) De 1792 à 1795, Luxembourg, grand dépôt des armées autrichiennes, fut le pivot de toutes leurs opérations sur cette partie de leur frontière. En août 1792, il favorisa le mouvement offensif de l'armée alliée envahissant la France par la *trouée de Tiercelet;* en octobre de la même année, il couvrit leur retraite après la bataille de Valmy. Au printemps de 1794, il servit d'appui à Beaulieu pour s'opposer aux entreprises de l'aile gauche de l'armée de la Moselle sur Arlon. En août de la même année, la place, réduite à ses propres forces par suite de la prise d'Arlon et de Trèves, fut investie par trois divisions françaises commandées par le général Moreaux et soumise au blocus le plus rigoureux d'août 1794 à juin 1795.

CARTE N° 1.


PLAN
de l'ancienne forteresse
de
LUXEMBOURG
F. Dumoulin
F. du Parc
F. Olizy
Clausen
F. Thüngen
F. Bas Grünewald
Alzette
F. Charles
Pfaffenthal
Rumigny
Fabr. Pulver mühl
vers Trèves
Grund
Rahm
Verlorenkost
F. Neuperg
F. Royal
Berlaimont
F. Marie
F. Vauban
Camus
Place d'Armes
Pl. Guillaume
St Esprit
Louis
F. Beck
Petrusse
F. Bourbon
Lun. coupée
G. Wallis
Av. Thionville
F. Louvigny
F. Lambert
F. Peter
F. Rheinsheim
Gare centrale
F. Wedell
N
S
F. Binereau del.

dura pas moins de 8 mois et qui occupa 28,000 hommes de l'armée de la Moselle. La défense aurait pu braver tous les obstacles, si elle avait été secourue ; elle disposait de 15,000 hommes, 800 bouches à feu, plus d'un million de livres de poudre, 16,000 fusils, pistolets, mousquetons et 336,000 bombes, boulets, grenades, etc. (1).

Carnot disait alors de cette ville : « C'est la plus forte place de guerre de l'Europe après Gibraltar. »

Dans sa relation de la *Campagne de France* en 1792, Gœthe en fait la description suivante : « Celui qui n'a pas vu Luxembourg ne peut se faire une idée de ces constructions de guerre enchevêtrées et étagées. L'imagination s'égare quand on veut se rappeler leur ensemble varié et étrange avec lequel l'œil du visiteur passager parvient à peine à se familiariser. Il sera indispensable d'avoir sous les yeux des plans et des profils de ces fortifications pour comprendre tant soit peu ce qui va suivre.

(1) Le gouverneur de la place était le feld-maréchal Baron de Bender, qui disait : « Je ne rendrai la place que quand mon mouchoir brûlera dans ma poche. » A la capitulation, la garnison sortit avec les honneurs de la guerre.

« Un ruisseau nommé Petrus, d'abord seul, puis réuni à une rivière, l'Alzette, contourne la ville en faisant de nombreux méandres entre les rochers et en suivant tantôt son cours naturel, tantôt celui que l'art lui a tracé. Sur le plateau de la rive gauche s'étale la vieille ville : avec ses ouvrages de défense, du côté de la plaine ouverte, elle ressemble aux autres villes fortes. Après avoir pourvu à sa sécurité sur son front occidental, on remarqua qu'il fallait aussi la garantir du côté de la déclivité profonde où coulent les eaux : avec les progrès de l'art de la guerre ces défenses naturelles ne suffisaient même plus. Sur la rive droite de la rivière, vers le sud, à l'est et au nord, sur les angles rentrants et saillants de rochers irréguliers, il fallut construire de nouvelles redoutes se prêtant un mutuel appui. Il en résulta un enchaînement à perte de vue de bastions, de redoutes, de demi-lunes, de tenailles, et un fouillis inextricable de fortifications comme l'art de la défense n'en peut produire que dans les cas les plus rares (1). »

Luxembourg devait encore, à la date du siège

(1) Gœthe, *Campagne de France*, 1792, 16 octobre.

de 1795, une grande partie de ses fortifications à Vauban qui l'avait fortifié après s'en être emparé en 1684 (1). Après la prise de la ville, Vauban écrivait à Louvois : « C'est la plus belle et la plus glorieuse conquête que le roi ait jamais faite, qui mettra notre frontière en tel état qu'elle sera libre de tous côtés, et que les Allemands ne pourront jamais attaquer le royaume de ce côté-là; » et il ajoutait : « Présentement on peut dire que Charleville et le Mont-Olympe ne sont plus nécessaires, que Sedan et Bouillon le sont médiocrement, Stenay encore moins, Verdun et Toul point du tout, Montmédy et Longwy si peu que rien (2). »

(1) Les troupes d'attaque, placées sous le commandement du maréchal de Créqui, comprenaient 34 bataillons d'infanterie, 800 chevaux, un immense parc d'artillerie, et une compagnie de 60 ingénieurs sous la conduite de Vauban qui a écrit une relation de ce siège.

(2) C'est à ce siège que Vauban inventa les cavaliers de tranchée, et Louvois lui écrivit à ce sujet : « Le roi a admiré l'industrie avec laquelle vous êtes venu à bout de faire des logements sur la contrescarpe sans perdre personne; vous me ferez plaisir de m'envoyer un profil de ces petits cavaliers. » Vauban désirait ardemment que Louvois vînt visiter les immenses travaux d'approche qu'il avait faits; il lui écrivait : « Je vous demande par grâce spéciale de vouloir bien vous donner la peine de venir voir les tranchées avant qu'on les ait rasées, » et une autre fois : « Je vous aurais fait voir de justes sujets d'admiration. »

Depuis cette époque, les fortifications de Luxembourg ont été considérablement augmentées et consolidées par les Espagnols (1698), les Autrichiens (1783), les Français (1795) et par les Prussiens, pendant leur occupation de cette place jusqu'en 1867.

Avant les sièges mémorables de 1684 et de 1795, elle en avait déjà subi en 1443, 1479, 1542 et 1543; (Français; Impériaux). C'est dire l'importance qu'a toujours eue cette place, poste avancé de l'Allemagne sur la France. En 1715, quand Luxembourg fut rendue aux Autrichiens, Vauban écrivait qu'on perdait ainsi tout espoir de gagner le Rhin (1).

En 1867, cette forteresse pouvait être regardée comme un véritable modèle de fortification; tous les systèmes de défense qui marquent les trois grandes périodes de l'histoire de la fortification y étaient représentées : 1° la citadelle romaine (période antérieure à l'invention de la poudre); 2° la fortification à front bastionné, avec des bastions

(1) « Nous perdons à jamais l'occasion de nous borner par le Rhin; nous n'y reviendrons plus » et ailleurs: « Cette cession est une calamité et un déshonneur. »

détachés et un corps de place de Vauban qui avait approprié la défense rapprochée à la puissance toujours croissante de l'artillerie de siège (période des bouches à feu lisses) ; 3° enfin les nouveaux forts prussiens à fortification polygonale en vue de la défense éloignée (emploi des bouches à feu rayées).

Les fortifications de Luxembourg bâti sur un rocher qui domine à pic la vallée de l'Alzette et celle de son petit affluent de gauche le Petrus, comprenaient, en 1867 : 1° la forteresse proprement dite située sur la rive gauche de l'Alzette et protégée sur les trois quarts de son pourtour par des rochers de 70 mètres de hauteur, et sur le reste par une triple ceinture de fortifications ; 2° des forts détachés (1). Le traité de Londres a prescrit de démanteler la place et de démolir les fortifications, mais seulement au fur et à mesure des besoins de l'expansion de la ville. Aujourd'hui, la triple enceinte du front occidental qui était dépourvu de défenses naturelles, est détruite au profit de l'agrandissement et de l'embellissement de

(1) Voir la carte n° 1.

la ville; mais, comme nous l'avons dit plus haut, il est impossible de démanteler la partie qui représente les trois quarts de l'enceinte de la ville, muraille de rocs infranchissables et insensibles aux coups les plus meurtriers de l'artillerie; aussi la puissance qui possédera le Grand-Duché pourra-t-elle rendre à Luxembourg, au point de vue de la défense, son ancienne importance, et faire de cette ville la redoutable place forte d'autre fois.

§ 3

Nous n'insisterons pas davantage sur Luxembourg en tant que *place forte.* Luxembourg, inexpugnable au commencement du siècle, ne le serait plus aujourd'hui. Comme toute place forte isolée, elle serait facilement réduite en quelques heures sous l'action du tir si violemment et si rapidement destructeur des obus chargés avec les nouvelles substances explosives. Le Grand-Duché perdrait donc beaucoup de son importance stratégique si tout le système défensif du pays se réduisait à la seule place forte de Luxembourg fortifiée

à nouveau, avec une enceinte et des forts détachés. Mais il y a autour de Luxembourg, dans le bassin de l'Alzette, d'excellentes positions stratégiques se prêtant à une solide organisation défensive, et que pourraient utiliser, pour couvrir la place, des troupes d'observation appuyées en arrière sur le camp retranché établi sous les murs de la ville. Telle serait, au *Sud*, près de la frontière franco-luxembourgeoise, la position d'*Esch-sur-Alzette*. Esch est à 20 kilomètres de Thionville et de Longwy, en avant et à 10 kilomètres de Luxembourg ; sa position commande la trouée de Tiercelet, la vallée de l'Alzette et les voies ferrées du bassin supérieur de cette rivière (1). Appuyée à gauche aux hauteurs de *Hesperange*, sur la route de Thionville, cette position confinerait à droite au plateau de *Petange* qui domine la vallée du Chiers et bat le chemin de fer et la route venant l'un et l'autre de Longwy. En arrière et au centre de cette ligne défensive, se trouverait *Luxembourg* dont l'importance serait alors considérablement augmentée par les nombreuses voies ferrées du

(1) Esch est le point de passage le plus important de l'Alzette. Voir la carte n° 4.

plus grand intérêt stratégique qui s'y rencontrent, indépendamment de sa valeur proprement dite.

Les autres positions qui, autour de cette place, dans un rayon moyen de 12 kilomètres, pourraient puissamment concourir à sa défense sont : 1° à l'*ouest*, les positions de *Dipach* et de *Sœul* (1) qui interceptent les routes de Namur et Liège sur Luxembourg, c'est-à-dire les communications de la Moselle avec le bassin de la Meuse, à travers les Ardennes ; 2°, au *nord*, les positions de *Mersch* et de *Burglinster-Ernster* (*Grünewald*) (2) qui commandent les routes d'Aix-la-Chapelle et de Cologne à Luxembourg, c'est-à-dire les communications avec les plaines de Juliers, par les Ardennes et l'Eifel ; enfin, 3° à l'*est*, les positions de *Sandweiler-Contern* (3) qui interceptent les routes de

(1) *Dipach* est situé sur la route de Luxembourg à *Longwy*, et *Sœul* sur la route de Luxembourg à *Wiltz*.

(2) *Mersch*, position très forte, au confluent de l'Alzette, de l'Eisch et de la Mamer, est situé sur la route de Luxembourg à *Ettelbrück* et à *Diekirch ; Burglinster-Ernster*, sur les deux Ernz, est à cheval sur la route de Luxembourg à *Echternach*.

(3) *Sandweiler-Contern* occupe les routes qui vont de Luxembourg à la Moselle : à *Wasserbillig* (position importante, combat en 1794 entre Français et Impériaux), à *Grevenmacher* (pris par les Français en 1688 et en 1703), et à *Remich*.

Trèves et de Coblentz, c'est-à-dire les communications avec le Rhin, par l'Eifel et le Hundsrück.

Au point de vue de l'*orographie* et de l'*hydrographie,* le Grand-Duché ne présente aucun de ces grands accidents du sol capables d'entraver la marche d'une armée ; mais on ne saurait négliger de faire entrer en ligne de compte, dans l'exécution d'un plan d'opérations qui auraient ce petit pays comme théâtre, l'importance des vallées de l'Alzette et de la Sûre, et celle du massif montagneux de l'Ardenne luxembourgeoise.

Le Grand-Duché se divise en deux régions bien distinctes : l'une favorable aux opérations offensives, l'autre se prêtant surtout à la défensive.

La première, ou région lotharingienne, connue sous le nom de *Bon Pays* (Gutland), occupe la partie méridionale du Luxembourg, sous le versant de l'Ardenne, qui réunit le massif occidental du Grand-Duché aux montagnes de l'Eifel rhénan.

C'est la région la plus riche, la plus fertile et la mieux peuplée du pays. Elle est située dans le bassin de l'Alzette, et limitée aux côtés de l'important quadrilatère Arlon-Longwy-Sierck-Wasserbillig. L'*Alzette*, la rivière la plus importante du

Grand-Duché, prend sa source près de Tiercelet; par sa direction généralement perpendiculaire à la frontière française, sa vallée favorise les opérations offensives du nord au sud et réciproquement. Ainsi orienté, son cours se trouve sur la ligne d'invasion la plus courte et la plus facile de Coblentz à Longwy, par Trèves et Luxembourg, ligne qui tourne les Vosges et la Moselle. Son bassin supérieur, praticable dans tous les sens, se prête facilement aux manœuvres des trois armes.

Mais il n'en est pas ainsi de la partie inférieure comprise entre Hespérange et Ettelbrück, au confluent de la Sûre.

Les plateaux boisés du Grünevald et du Baumbusch, les vallées profondes et encaissées de la Mamer et de l'Attert, affluents de gauche de l'Alzette, celles non moins encaissées des deux Ernz, affluents de droite de la Sûre, sont autant d'obstacles qui rendent les abords de l'Alzette difficiles dans cette partie du bassin où les colonnes en marche ne pourraient s'éloigner des chemins tracés qu'à de faibles distances. Mais déjà ces vallées appartiennent à la région septentrionale du Grand-Duché, à la région de l'*Ardenne* (Œsling) qui se

rattache à l'ouest et au nord à l'Ardenne belge, et par celle-ci à l'Ardenne française, et au nord-est à l'Eifel prussien. C'est un pays boisé, montueux, coupé, offrant peu de ressources et des communications médiocres.

Il comprend la vallée tourmentée de la *Sûre*, la rivière la plus considérable du Luxembourg qui tient tout entier dans son bassin. Par sa direction généralement parallèle à la frontière française, à 20 kilomètres de distance en moyenne de celle-ci, cette vallée forme, sur une longueur d'environ 100 kilomètres, une bonne ligne de défense pour une armée appuyée en arrière sur le Rhin, flanquée à gauche par l'Ardenne et à droite par la Moselle. Elle est traversée en son milieu, à Ettelbrück, par la grande ligne d'opérations la moins longue entre la France et les sources de la Roër, ligne qui tourne les massifs du Hundsrück et de l'Eifel (1).

(1) La Süre (Sauer) se jette dans la Moselle à Wasserbillig après un parcours de 160 kilomètres de l'ouest à l'est. Elle passe près d'Ettelbrük, à Diekirch et à Echternach. Elle reçoit à gauche : 1° la Wiltz qui reçoit elle-même le Clerf (Clervaux); 2° l'Our (Vianden); et 3° le Prüm. Ses affluents de droite sont : 1° l'Alzette (Esch, Luxembourg, Mersch, Ettelbrück) qui reçoit

CHAPITRE III.

ANNEXION PRÉMÉDITÉE DE LA VALLÉE DE L'ALZETTE. — UNE CLAUSE DU TRAITÉ DE FRANCFORT. — LA TROUÉE DE TIERCELET ET LE TERRITOIRE DE BELFORT.

Nous avons dit qu'une invasion en France par la vallée de l'Alzette et du Chiers sur Sedan, était d'autant moins difficile que nous n'avons pas sur cette partie de notre frontière des forts d'arrêt nombreux à opposer à l'ennemi. Tout autres seraient les difficultés pour les Allemands, si en possédant le Luxembourg ou tout au moins en violant sa neutralité, ils n'étaient pas maîtres des

à gauche le Petrus, la Mamer, l'Eisch, l'Attert, le Warck ; et 2° les deux Erênz.

La Moselle, qui forme la frontière du Grand-Duché, à l'est, sur une longueur de 35 kilomètres, et qui passe à Remich et à Grevenmacher, reçoit à gauche, après la Süre, la Syre et la Ganer.

sources de l'Alzette. L'hypothèse d'une invasion par le Grand-Duché serait en effet inadmissible si la région comprise entre Thionville et Villerupt, limitrophe du Luxembourg, nous appartenait encore.

Or, ce territoire, c'est-à-dire les sources mêmes de l'Alzette, les Allemands ont su habilement se le faire concéder. Par une clause du traité de Francfort (10 mai 1871), la Prusse a précieusement obtenu en échange de quelques kilomètres carrés du pays de Belfort (1), les importants territoires de Redange, Russange, Audun-le-Tiche, Aumetz et Fontoy (2), qu'un premier tracé de notre frontière avait laissés à la France (préliminaires de paix, 26 février 1871) (3). Belfort ayant une importance militaire considérable, il fallait par compensation que le territoire que l'Allemagne obtenait en

(1) 6000 hectares, 2700 habitants.

(2) 10000 hectares, 7000 habitants; contrée très riche en minerais, possédant des hauts fourneaux et des établissements métallurgiques importants. Les gisements de minerais s'étendent de Dudelange, dans le Grand-Duché, à Longwy sur une longueur de 20 kilomètres et une largeur moyenne de 2 kilomètres.

(3) C'est par ce territoire (*trouée de Tiercelet*) que les Prussiens ont envahi la France en 1792, en se portant de Luxembourg sur Longwy par Sierck et Rodemack.

échange de la cession de cette ville, eût également au point de vue militaire une valeur stratégique indiscutable. En effet, la possession de ces territoires par la France, nous aurait permis de battre les approches de Thionville et de couvrir la ligne ferrée des Ardennes, et toute tentative d'invasion par le Luxembourg eût été infructueuse dans le cas, fort peu probable alors, d'une invasion par ce pays (1).

(1) Aux termes de l'article 1er du traité préliminaire de paix (Versailles, 26 février 1871), la ligne de démarcation de la frontière franco-allemande commençait un peu à l'ouest du village d'*Ottange*, près de la frontière luxembourgeoise, et suivait la limite occidentale des cantons de Cattenom et de Thionville. Nous perdions ainsi 40 kilomètres de frontières le long du Grand-Duché, de Sierck à Ottange.

Aux termes de l'article 1er du traité définitif de paix (Francfort, 11 mai 1871), le gouvernement allemand cédait le territoire de Belfort à la condition que la République française, de son côté, consentirait à une rectification de frontière le long des limites occidentales des cantons de Cattenom et de Thionville, qui laisserait à l'Allemagne le terrain à l'Est d'une ligne partant de la frontière du Luxembourg, entre Hussigny et Redange, et à la France les villages de Thil et de Villerupt; cette ligne se prolongeant entre Errouville et Aumetz, entre Beuvillers et Boulange, entre Trieux et Lommeringen, rejoint le tracé primitif de la frontière entre Avril et Moyeuvre. Par cet échange de territoires, nous perdions de nouveau 15 kilomètres de frontières le long du Grand-Duché.

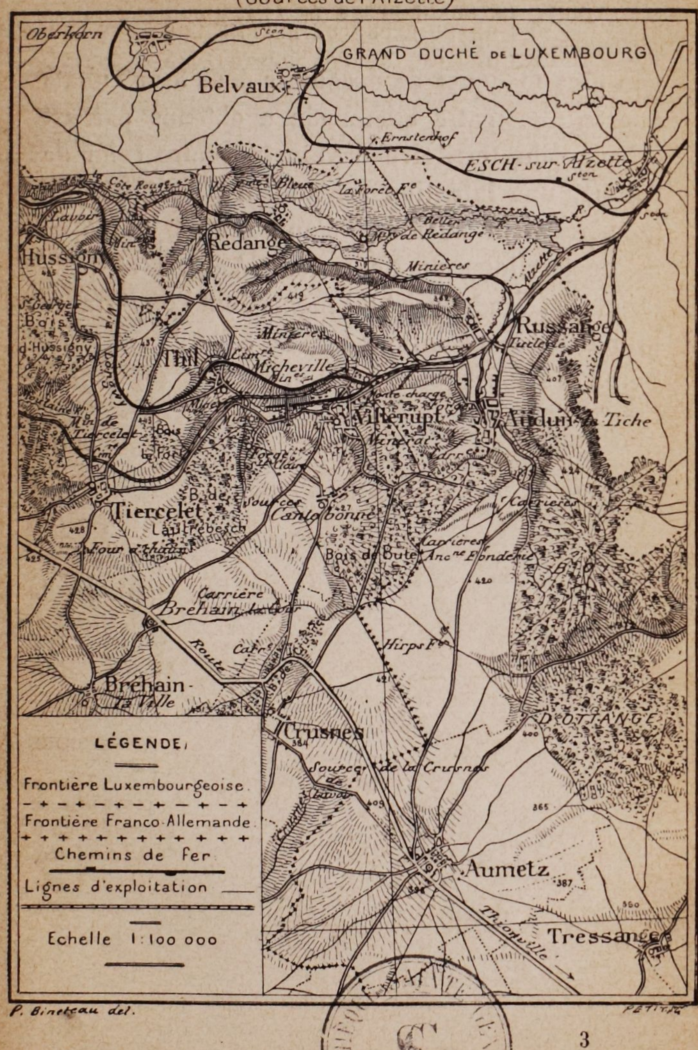
Par l'acquisition de ces importantes positions, l'Allemagne a maintenant un champ libre d'opérations autour de *Thionville*. Il en est résulté pour cette place des propriétés stratégiques qui la font elle-même tête de ligne d'invasion vers la Meuse. Thionville se trouve ainsi au centre de tous les débouchés qui, par les vallées opposées de l'Orne et de l'Othain, de la Fensch et de la Crune, de la Sure et du Chiers, mènent aux Ardennes (1). Ces propriétés seraient dangereusement renforcées par l'annexion du Luxembourg qui permettrait d'opérer, dans le même sens, par la vallée du Chiers et de l'Alzette et par la trouée de Tiercelet, comme nous l'avons dit au chapitre II.

Nous ne saurions donc trop faire remarquer la clairvoyance des plénipotentiaires allemands qui conçurent cette clause du traité de Francfort, dont les négociateurs français ne paraissent pas avoir compris toute la portée. Mais nous ne saurions

(1) La gare de débarquement si importante de Thionville se trouve sur la rive droite de la Moselle; elle est couverte à gauche par la place (rive gauche) dont l'enceinte est très forte, et à droite par un ouvrage extérieur (le fort). Il y a trois ponts sur la Moselle à Thionville, dont l'un pour la route, et les deux autres pour les chemins de fer.

CARTE N° 2

TROUÉE DE TIERCELET
(Sources de l'Alzette)



non plus manquer de découvrir dans les résultats que la diplomatie allemande a obtenus par cet échange du territoire d'Aumetz contre celui de Belfort, une intention sciemment préméditée du gouvernement allemand d'annexer un jour à ce même territoire de Redange, d'Aumetz et d'Ottange, le Grand-Duché lui-même dont l'importance militaire dépend intimement de celle de ces territoires et réciproquement.

CHAPITRE IV.

CHEMINS DE FER DU LUXEMBOURG. — LIGNES STRATÉGIQUES. — UNE DEUXIÈME CLAUSE DU TRAITÉ DE FRANCFORT. — ISOLEMENT DE LA FRANCE. — LE ZOLLVEREIN.

Si le fait de l'échange du territoire de Belfort nous dénonce déjà les desseins de l'Allemagne sur la vallée de l'Alzette, d'autres considérations, d'une importance capitale, nous révèlent, à une date antérieure à 1870, les vues lentes et calculées de la Prusse sur le Grand-Duché.

Nous voulons parler de l'acquisition par la Prusse des *chemins de fer du Luxembourg*, et de la participation du Grand-Duché au *Zollverein*.

Chacun sait le rôle capital que jouent les chemins de fer en temps de guerre : la rapidité de concentration des troupes constitue l'élément le

plus certain du succès, et l'armement à longue portée dont sont pourvues toutes les puissances exige, pour les effectifs énormes du pied de guerre, une grande mobilité que peuvent seuls procurer les chemins de fer.

Comme l'explique l'exposé de la loi présentée par le gouvernement allemand sur le rachat des chemins de fer, « la rapide concentration des forces militaires sur les points menacés par une puissance ennemie, exerce une influence décisive sur le succès des opérations stratégiques. C'est, en conséquence, répondre aux intérêts de la défense nationale que d'organiser le réseau national de telle manière qu'il soit possible de concentrer sur toutes les frontières menacées, aussi promptement que l'exigent les circonstances, les forces nécessaires pour repousser l'attaque. La rapide concentration des troupes compense souvent leur infériorité numérique. » (1)

Le Luxembourg a-t-il un réseau de chemins de fer qui permettent de rassembler en peu de temps dans le Grand-Duché des forces militaires consi-

(1) « Eile bringt im Krieg Heil », proverbe allemand.

dérables, et, dans le cas de l'affirmative, laquelle des deux grandes puissances voisines (France ou Allemagne) pourrait utiliser ce puissant facteur d'une armée en campagne ? Telle est la question qui se pose tout naturellement.

Jetons les yeux sur une carte du réseau des chemins de fer du Luxembourg et sur leurs communications avec les pays limitrophes; ainsi que nous l'avons dit au chapitre II, peu de places fortes sont dotées d'un système de voies ferrées aussi nombreuses que Luxembourg. Ces lignes qui relient cette ville à d'importantes places fortes allemandes, Aix-la-Chapelle, Cologne, Coblentz, Metz, Thionville, permettraient de jeter rapidement dans le Luxembourg des masses considérables en troupes et en matériel. Nous avons exposé plus haut le but de cette concentration.

On conçoit donc l'intérêt capital qu'aurait la Prusse d'avoir, dès le temps de paix, l'exploitation des chemins de fer du Luxembourg. Eh bien, les Allemands ont su adroitement se faire concéder ces chemins de fer en 1871, et imposer en outre comme directeur et contrôleur général des douanes, des sujets allemands.

Les voies ferrées du Grand-Duché se distinguent en lignes principales et en lignes secondaires (1).

I. — Lignes principales (*Réseau Guillaume-Luxembourg.*)

Deux grandes lignes de chemins de fer se rencontrent à angle droit à Luxembourg. La première traverse le Grand-Duché dans sa plus grande longueur, du nord au sud ; elle entre dans le Luxembourg près de *Gouvy*, venant de *Spa*, c'est-à-dire de Liège et d'Aix-la-Chapelle, passe à Luxembourg, et entre en Lorraine en deçà de *Bettembourg* sur Thionville et Metz.

La deuxième parcourt transversalement le Grand-Duché de l'est à l'ouest ; elle pénètre dans le Luxembourg à *Wasserbillig* sur la Moselle, venant de Trèves, c'est-à-dire de Cologne et de Coblentz, passe à Luxembourg et entre en Belgique en deçà de *Bettingen*, sur Arlon.

Ces deux grandes lignes de chemins de fer ap-

(1) Voir les cartes nos 3 et 4.

partiennent à la Société allemande *Guillaume-Luxembourg*, dont le siège est à Strasbourg; le gouvernement allemand en a la traction depuis 1871.

A *Bettembourg*, sur la ligne Luxembourg-Thionville, se greffent des embranchements qui vont dans les *minières* du Grand-Duché (1). Ce sont : 1° *Bettembourg — Dudelange;* — 2° *Bettembourg — Nœrtzange — Rumelange — Ottange;* — 3° *Bettembourg — Nœrtzange — Esch-sur-Alzette — Redange — Russange — Audun-le-Tiche.*

Ces embranchements appartiennent à la même Société allemande et ont la même traction. Leur exploitation ne semblerait d'aucun intérêt pour les Allemands, si nous ne remarquions pas qu'ils aboutissent près de la frontière française (2).

IV. — Lignes secondaires (*Réseau Prince-Henri.*)

A *Esch-sur-Alzette* commence le réseau de cein-

(1) Voir les cartes nos 2 et 3.

(2) Nous ajouterons que la construction d'une grande ligne prussienne, reliant directement Aix-la-Chapelle au Luxembourg, sans passer par le territoire belge, est en projet.

ture du *Prince-Henri* qui contourne le Grand-Duché sous la forme d'un grand segment de cercle, d'Esch à Wasserbillig.

Cette ligne va d'abord d'*Esch* à *Bettingen* ou elle rencontre la ligne *Luxembourg-Arlon*, puis de *Bettingen* à *Ettelbrück* par Steinfort, Eischen, Useldange, Bissen, Colman-Berg, en suivant la vallée de l'*Attert*. Elle suit le cours de la *Sure* de *Diekirch* à *Wasserbillig* où elle rejoint les lignes *Luxembourg-Trèves* et *Trèves-Thionville*.

Au réseau du Prince-Henri appartiennent les embranchements : 1° de *Kautembach* à *Viltz* (cette ligne est sur le point d'être prolongée jusqu'à *Bastogne*, en Belgique) ; 2° de *Petange* à *Rodange* et à *Athus*, et 3° de *Rodange* à *Longwy*. Cette ligne n'est achevée, — et pour cause, comme nous allons le voir —, que sur le territoire luxembourgeois.

Tous ces chemins de fer appartiennent à la Société belge *Prince-Henri*. Les employés sont Luxembourgeois, mais la direction et les capitaux viennent de Belgique.

Enfin, depuis deux ans il existe un chemin de fer à petite section de Luxembourg à *Remich* sur

belge et suisse. La France, quoique limitrophe du Grand-Duché, ne communique même plus directement avec le Luxembourg. Pour se rendre de France dans le Grand-Duché, il faut prendre la ligne *Nancy-Metz-Thionville-Luxembourg*, c'est-à-dire passer par l'Allemagne (Lorraine allemande) ou rejoindre par Longuyon-Longwy-Athus, la voie Belge-Arlon ou Virton-Luxembourg, c'est-à-dire passer par la Belgique. La France a des limites communes avec le Luxembourg sur une longueur de 10 kilomètres parallèlement à laquelle courent deux voies ferrées, l'une française (Longwy-Villerupt), l'autre luxembourgeoise (Athus-Esch-sur-Alzette). Ces deux voies sont distantes entre elles de 5 kilomètres en moyenne et se rapprochent même à moins de 2000 mètres. Il serait donc bien facile de joindre la station française de *Villerupt* à la station luxembourgeoise d'*Esch-sur-Alzette* qui ne se trouve qu'à 7 kilomètres de la première, soit encore *Longwy* à *Rodange*.

Pourquoi ce simple raccordement n'existe-t-il pas entre ces deux lignes dont le parallélisme et la proximité ont lieu de nous étonner?

C'est que ce même néfaste traité de Francfort

qui a cédé à la Prusse, en échange de quelques kilomètres carrés de Belfort, les sources de l'Alzette, c'est-à-dire les riches territoires de Redange et de Russange limitrophes du Luxembourg, nous a interdit à l'avenir toute communication par voie ferrée avec le Luxembourg. Une clause de ce traité porte en effet que la France s'engage à ne concéder à la Compagnie de l'Est aucune ligne nouvelle qui relie le réseau français de l'Est au réseau luxembourgeois (1). Les Allemands s'opposeront donc toujours, dans un intérêt stratégique, au tracé d'une ligne ferrée directe de la France au Grand-Duché. Ce manque de communications semble au premier abord plus préjudiciable aux Allemands qu'à nous, parce que dans l'hypothèse de la violation du territoire luxembourgeois, ils seraient les premiers à utiliser cette ligne ; mais il faut remarquer qu'une compagnie de leurs bataillons de chemins de fer raccorderait d'autant

(1) « Le Gouvernement français n'accordera des concessions, pour les lignes de chemins de fer appartenant à la Compagnie de l'Est et situées sur le territoire français, que sous la condition expresse que le concessionnaire n'exploite point les lignes de chemins de fer situées dans la Grand-Duché de Luxembourg. » (Articles additionnels au traité de Francfort.)

plus rapidement et plus facilement les deux voies parallèles précitées que celles-ci sont très rapprochées, et que déjà elles sont raccordées par des voies affectées à l'exploitation des minerais du pays.

Par cette clause du traité de Francfort, l'Allemagne a réussi à isoler la France du Grand-Duché, et, de ce fait, elle s'est créé d'excellentes relations commerciales avec ce pays. Ajoutons, pour terminer ce chapitre, qu'en 1842, la Prusse avait sciemment fait entrer le Luxembourg dans son union douanière, le Zollverein, qui, nous le reconnaissons, est un bienfait pour le Grand-Duché (1). Cette accession du Luxembourg au Zollverein pouvait assurément être considérée déjà comme un premier pas vers l'absorption de ce petit État par la Prusse (2).

(1) Les douaniers sont nommés par l'administration douanière allemande, mais ils sont de nationalité luxembourgeoise; leur nombre est d'environ deux cents. Les dépenses relatives aux douanes se sont élevées à 19 000 fr. en 1885; la part du Grand-Duché, dans les revenus du Zollverein, a été de 1 690 000 fr.

(2) La Hollande ne fait pas partie du Zollverein. « L'Allemagne a cherché, depuis quelques années, à négocier avec la Hollande des conventions douanières spéciales et même, dit-on, à faire entrer ce pays dans le Zollverein : c'est par la Hollande, en

CHAPITRE V

NEUTRALITÉ DU GRAND-DUCHÉ. — RÔLE DE LA FORCE ARMÉE. — ANNEXION DU LUXEMBOURG A L'ALLEMAGNE PAR LES ARMES. — DÉNONCIATION DU TRAITÉ DE LONDRES. — LA QUESTION DU LUXEMBOURG.

Jusqu'à quel point l'hypothèse de la violation de la *neutralité* du territoire luxembourgeois par les Allemands est-elle admissible?

Depuis 1867, le Grand-Duché forme un État

effet, que se fait la majeure partie du commerce extérieur de l'Allemagne, particulièrement celui des régions industrielles du Rhin. Ces démarches n'ont pas abouti; les Hollandais sont jaloux de leur indépendance politique. Ils redoutent aujourd'hui la puissance menaçante de l'Allemagne; beaucoup expriment, pour cette raison, leur sympathie pour la France, mais, d'autre part, on doit reconnaître les tendances allemandes d'une forte partie de la population et de beaucoup d'hommes politiques. » (Niox, *Géographie militaire.*)

« *perpétuellement neutre* » de par la volonté des puissances signataires du traité de Londres (1). Les articles 3 et 5 de ce traité définissent exactement la situation militaire du pays. L'article 5 défend « de rétablir l'importance stratégique du Grand-Duché, de maintenir ou de créer à Luxembourg aucun établissement militaire »; et l'article 3 subordonne l'effectif de la troupe à entretenir aux exigences *seules* de la sécurité intérieure du pays.

Jusqu'à ce jour, l'effectif normal, actuel, de trois cents hommes de troupes, a toujours suffi au maintien du bon ordre. Cette *force armée* du Grand-Duché est placée sous le commandement d'un officier supérieur dont le titre officiel est celui « d'aide de camp du roi en service extraordinaire, major commandant de la force armée. » (2)

Elle se compose actuellement de deux compagnies, l'une de gendarmes, l'autre de volontaires.

La compagnie de *gendarmerie* (3), comprend :

(1) France, Grande-Bretagne, Autriche, Prusse et Russie.

(2) C'est actuellement le commandant Crespin.

(3) Le règlement de la gendarmerie est notre règlement sur organisation et le service de la gendarmerie du 1er mars 1854.

1 Capitaine;
1 Lieutenant en premier;
2 Adjudants sous-officiers;
1 Maréchal des logis chef;
1 Fourrier;
7 Maréchaux de logis;
26 Brigadiers;
24 Gendarmes de 1re classe;
78 Gendarmes de 2me classe.

La compagnie exclusivement composée de *volontaires* (1), comprend :

1 Capitaine;
5 Lieutenants en premier ou lieutenants;
2 Adjudants sous-officiers;
1 Sergent-major;
1 Fourrier;
12 Caporaux;
50 soldats de 1re classe;

(1) Les règlements de cette troupe sont à peu près les règlements français. Le contingent fédéral luxembourgeois a été organisé en 1841, et comme le personnel fut tiré alors de l'armée néerlandaise, les règlements hollandais, qui n'étaient autres que les règlements français, furent maintenus en vigueur après avoir été traduits en allemand. Aujourd'hui, ces règlements sont modifiés d'après les règlements français et allemands en vigueur.

95 soldats de 2me classe.

Ce dernier chiffre peut être porté à 175 dans des cas exceptionnels.

L'effectif total actuel comprend donc :

9 officiers,

Et 300 hommes de troupe (1).

Recrutement. — Aux termes de la loi de 1868, le recrutement se fait par le tirage au sort avec la facilité du remplacement. Mais, depuis longtemps, la loi sur la conscription n'a pas eu d'application par le fait qu'il y a plus de demandes d'engagements volontaires qu'il n'y a de places vacantes dans les rangs des deux compagnies. Actuellement cent cinquante jeunes gens du pays sont classés comme candidats volontaires. La cause de ces nombreuses demandes tient à ce que les emplois dans les différents services publics et dans les douanes sont réservés de préférence aux militaires de l'armée ; le degré d'instruction dont les engagés volontaires doivent justifier pour leur

(1) Cet effectif peut être porté à 500 hommes en cas de trouble. Ajoutons, à titre de renseignement, une musique composée de : 1 chef de musique, 18 musiciens ayant rang de sous-officiers, 6 ayant rang de caporaux, et 4 musiciens.

admission dans le corps, complété encore par trois heures d'école par jour dans le dit corps, leur donne accès dans n'importe quelle administration.

Pour passer dans la gendarmerie, il faut avoir servi quatre à cinq années dans la compagnie de volontaires, avoir le grade de sous-officier et subir un examen. Tout volontaire doit savoir parler, lire et écrire l'allemand et le français. Tandis que la gendarmerie est répartie sur tout le territoire du Grand-Duché, la compagnie de volontaires fait le service de place à Luxembourg ainsi que le service d'honneur (1).

Par ce court exposé de la force armée et en raison de son rôle de police locale, nous voyons qu'à l'encontre de la Belgique et de la Suisse également reconnues neutres et qui ont le droit de se fortifier et de s'armer, le Luxembourg *n'a pas le droit de se mettre en état de défense* (2). Mais peut-on croire que

(1) Les dépenses militaires du Grand-Duché s'élèvent à 378 000 francs.

Luxembourg est le siège d'une haute cour militaire composée d'un président et de quatre conseillers assistés d'un auditeur militaire.

(2) La défense du Luxembourg par ses propres forces ne pourrait avoir pour but et pour effet que d'interdire à l'envahisseur

vis-à-vis de l'Allemagne cette neutralité soit une précieuse sauvegarde de son indépendance? Non, car il est bien évident que pour la Prusse dont la devise est « *la force prime le droit* (1) », une neutralité, toute reconnue qu'elle est, n'est qu'une expression politique ; elle doit fatalement être violée si elle n'est pas appuyée par la force des armes (2).

l'accès du territoire en interrompant les voies de communication, ou tout au moins de retarder sa marche pour permettre à l'armée adverse de faire diversion. Il faudrait 20 000 hommes pour défendre Luxembourg fortifié.

« En l'état, on ne peut faire encourir une responsabilité au Grand-Duché, s'il ne repousse pas une attaque dirigée contre lui, puisqu'on lui a rendu la chose impossible ; ce qu'on peut exiger seulement, c'est qu'il ne soit pas de connivence avec un agresseur, et que, dans le cas d'une agression, il la dénonce et proteste. » (Servais, *Le Grand-Duché de Luxembourg et le traité de Londres*.)

(1) « Macht geht über Recht » (Bismarck, 1863).

(2) « Pour signifier quelque chose, une neutralité doit être armée, assez bien armée pour inspirer et, au besoin, imposer le respect. Mais il est rare qu'il en soit ainsi ; les petites puissances européennes élevées au rang de « matelas, de tampons, de bouche-trous » ne sont généralement dotées que de forces militaires insuffisantes. Dès lors, leur neutralité n'est plus qu'une simple expression diplomatique ; leur situation de spectateurs désintéressés des luttes possibles n'est qu'une simple fiction. Il convient de se rappeler le mot de Lord Palmerston : « Je n'at-« tache, disait-il, aucune importance à la neutralité désarmée, « car j'ai toujours observé que, lorsqu'une guerre éclate et qu'une

Qu'une guerre survienne entre la France et son ennemie *héréditaire* (1), le Luxembourg sait bien que si la France est victorieuse son indépendance sera respectée, mais qu'il n'y a rien à attendre de l'Allemagne triomphante : le Grand-Duché serait annexé à l'empire Allemand. Quelle puissance oserait s'opposer à cette violation « naturelle » du traité de 1867 ? L'Angleterre s'en désintéresserait à cause de la satisfaction qu'elle aurait de voir l'Allemagne ne pas s'engager en Belgique ;

« nation croit utile de traverser en armes un territoire neutre, « elle ne songe guère à respecter les neutralités inscrites dans « les traités. » (Général Major de Meisendorf, *La France sous les armes.*)

(1) « Pour admettre que l'Allemagne est l'amie *naturelle* de la France, il faudrait raturer de l'histoire du monde toutes les guerres que l'Empire romain a eu à soutenir contre les Germains, toutes les invasions que la Gaule a eu à subir pendant les siècles où les Barbares ont promené le fer et le feu dans toutes les parties de son territoire, les conquêtes de Charlemagne qui n'a pas été précisément l'ami des Saxons, les luttes innombrables qui ont ensanglanté l'Europe pendant la durée du Moyen-Age, et l'histoire moderne ; il faudrait effacer les règnes de Louis XIII, Louis XIV et Louis XV, où les Français et les Allemands ont été si souvent aux prises, supprimer les victoires de la Révolution et de l'Empire ; oublier, en un mot, tous les grands évènements de l'histoire jusqu'à l'écroulement de l'empire de Napoléon III. » (*Les adversaires naturels de l'Allemagne, Russie et France*, par un diplomate russe.)

l'Autriche est trop liée à la politique allemande pour la contrarier sur l'annexion d'un territoire qui lui importe peu, et la Russie est trop loin pour prendre intérêt à sauvegarder l'indépendance d'un pays qui est moins grand que le plus petit de nos départements (1).

Il n'y a d'ailleurs pas d'illusions possibles sur les desseins de la Prusse, et les Allemands eux-mêmes ne cachent pas leurs arrogantes prétentions. Les traités officiels de géographie n'enseigent-ils pas que le Luxembourg est considéré comme dépendance de l'Allemagne « parce que l'on y parle allemand, que le Grand-Duché est compris dans les *frontières naturelles* de l'empire, et qu'il a appar-

(1)

SUPERFICIE en KILOM. CARRÉS.	POPULATION en 1866.	DENSITÉ par KILOM. CARRÉ.	LUXEMBOURG.	RECETTES.
2587	209 570	81	17 000 hab.	6 mill. 1/2

Le Grand-Duché est divisé en trois districts (arrondissements) : Luxembourg (avec 4 cantons), Diekirch (5 cantons) et Grevenmacher (3 cantons). La chambre des députés comprend 42 membres.

tenu jusqu'en 1866 à la confédération germanique, dont il n'a été détaché que par la cupidité conquérante des Français. » (1)

Il y a, au reste, dans l'histoire contemporaine un précédent qui ne doit pas laisser de doute sur les intentions maladroitement dissimulées du gouvernement allemand. Les Luxembourgeois doivent toujours avoir présente à la mémoire la tentative de M. de Bismarck en 1870.

Au mois de décembre 1870, M. de Bismarck déclara dans une note menaçante, adressée de Versailles au gouvernement grand-ducal, qu'il considérait la Prusse libre de tout engagement vis-à-vis le Grand-Duché auquel il reprochait d'avoir violé sa neutralité, d'abord en ne mettant pas sur les frontières les troupes nécessaires pour empêcher le passage à travers le Luxembourg de plus de

(1) Pour les mêmes raisons, la Belgique et la Hollande sont considérées comme dépendances de l'Allemagne, surtout, — cause inavouée, — parce qu'elles ont des ports et que l'Allemagne n'en n'a pas. Il ne faut pas oublier que la Prusse n'a reconnu la neutralité de la Belgique qu'à la condition que des voies ferrées relieraient les grands centres allemands aux ports belges; c'était pour se ménager des voies d'invasion. Une grande voie ferrée de Mayence à Anvers par Bruxelles va être entreprise; Anvers est l'escale des steamers transatlantiques allemands.

2000 officiers et soldats français qui rentraient ainsi en France en tournant les armées allemandes et leurs lignes d'occupation, et en outre en fournissant des approvisionnements considérables en vivres à Thionville. Le chancelier terminait ainsi : « Les conditions premières auxquelles le gouvernement prussien devait subordonner son respect pour la neutralité du Grand-Duché n'existent plus.

« En conséquence, le soussigné, sur l'ordre de Sa Majesté le roi, a l'honneur de déclarer au gouvernement grand-ducal que le gouvernement du roi, dans les opérations militaires des armées allemandes, ne se considère plus obligé d'avoir égard à la neutralité du Grand-Duché, et qu'il se réserve de donner suite à ses réclamations contre le gouvernement luxembourgeois en raison du préjudice que lui a causé le non-maintien de la neutralité. » Déjà les troupes allemandes de Thionville et de Longwy étaient prêtes à occuper le Grand-Duché. Le parti allemand s'agitait à Luxembourg et demandait l'annexion pure et simple (1).

« Toute l'Allemagne souhaitait cette annexion

(1) A. Sorel. *Histoire diplomatique de la guerre de* 1870-71.

et l'attendait avec impatience, dit avec ingénuité un historien allemand de la guerre de 1870-71, afin de résoudre une fois pour toutes la question. » Mais l'Angleterre intervint (1), et les populations qui avaient constitué à Luxembourg un comité patriotique permanent pour surveiller et déjouer les machinations de la presse allemande hostile à la neutralité du pays, se prononcèrent pour la neutralité. Cette *dénonciation du traité de Londres* doit être un avertissement pour le Grand-Duché (2).

D'autres faits historiques montrent à quel point,

(1) Lord Granville objecta que la Prusse ne pourrait occuper le Luxembourg sans une demande préalable et une autorisation des puissances cossignataires du traité de Londres. M. de Bismarck répondit que cette demande préalable était impossible, et que si les faits qui s'étaient passés à Thionville venaient à se renouveler devant Longwy, une occupation partielle du territoire luxembourgeois deviendrait inévitable.

(2) Rapprochons la dénonciation du traité de Londres et la déclaration faite au Parlement, par M. de Bismarck, dans la séance du 24 septembre 1867 : « Nous avons trouvé une compensation, pour le droit d'occuper une forteresse qui présentait une faible utilité stratégique (en 1867) d'après la conviction de nos autorités militaires, dans la neutralisation du Grand-Duché et dans la garantie européenne au maintien de laquelle, s'il y a lieu d'y recourir, j'ai foi, malgré toutes les chicanes. Cette garantie nous dédommage complètement de la perte de notre droit de garnison qui était caduc et douteux. »

avant 1870, le chancelier se jouait du Luxembourg.

Après la conclusion du *traité de Prague* (1866), la France réclama des compensations territoriales à la Prusse. M. de Bismarck feignit d'offrir des compensations partout où l'on « parlait français; » il devait décider le roi à nous abandonner le Luxembourg (1).

L'annexion à la France était probablement sur le point d'aboutir (1867), quand le parlement allemand protesta violemment contre cette cession, « qui était une contrainte pour la Prusse de reculer sa ligne de défense et d'abandonner une ville allemande depuis dix ans. » (2). On sait que le gouvernement français exigea alors le retrait de la garnison prussienne; « il renonçait ainsi au territoire dont la ces-

(1) « S. M. le roi de Prusse promet de faciliter à la France l'acquisition du Luxembourg; à cet effet, la dite Majesté entrera en négociations avec S. M. le roi des Pays-Bas pour le déterminer à faire à l'empereur des Français la cession de ses droits souverains sur ce duché moyennant une compensation qui sera jugée suffisante, ou autrement. Pour faciliter cette transaction, l'empereur des Français de son côté s'engage à assumer accessoirement les charges pécuniaires qu'elle pourrait comporter. » (Art. II, *Traité Benedetti*).

(2) Luxembourg, place fédérale. La garnison prussienne était d'environ 5000 hommes, avec un matériel d'artillerie considérable; elle devait être doublée en cas de guerre.

sion était consentie en notre faveur par son légitime souverain et où nous appelaient les vœux des populations. » Cette *question du Luxembourg* faillit être un « *casus belli* » entre la France et la Prusse, mais le conflit fut évité par l'intervention des puissances qui signèrent le traité de Londres. La solution de la question, qui était à la fois un échec pour la diplomatie française, et pour les Allemands une cruelle déception, excita la haine réciproque de la France et de la Prusse. On peut même avancer que l'annexion du Grand-Duché à la France en 1867 aurait peut-être empêché la guerre de 1870, car cette possession nous aurait rapprochés de la Prusse, et aurait diminué pour nous l'importance de la question de la candidature du prince de Hollenzollern qui servit de prétexte à la déclaration de guerre.

CHAPITRE VI

LA LANGUE ALLEMANDE DANS LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG. — LE PRESTIGE MILITAIRE DE LA PRUSSE. — ESPRIT DES POPULATIONS DU BASSIN DE LA MOSELLE.

§ 1.

Si l'échange du territoire de Belfort contre celui des sources de l'Alzette, l'acquisition des chemins de fer luxembourgeois par les Allemands, la participation du Grand-Duché au Zollverein, l'interdiction imposée à la France par la Prusse de se relier directement par une voie ferrée au Luxembourg, la dénonciation du traité de Londres en 1870 etc. etc. nous révèlent le projet depuis longtemps prémédité par l'Allemagne de s'annexer le Grand-Duché, d'autres considérations nous dévoilent encore les agissements des Allemands dans ce pays.

Nous ne parlerons que de l'expansion de la *langue allemande* dans le Luxembourg. Depuis 1870, la langue française a perdu graduellement sur la langue allemande, et de ce fait découle la preuve la plus manifeste de l'influence progressive de l'Allemagne dans le Luxembourg.

Quelles sont les deux caractéristiques fondamentales qui définissent la nationalité d'un pays comme celle d'un individu? Ce sont sa *langue* et son *patriotisme ;* ces deux éléments sont fonctions réciproques l'un de l'autre.

Le pays qui perd sa langue, perd son patriotisme, et, par suite, sa nationalité, car, sans patriotisme, un peuple ne peut plus prétendre compter dans le monde (1).

De tout temps on a plus parlé l'allemand en Basse-Alsace qu'en Haute-Alsace, et plus en Haute-Alsace qu'en Lorraine. Aussi, constate-t-on que l'œuvre de *germanisation* rencontre bien plus

(1) « Défendre sa langue nationale, c'est pour un peuple défendre ce qu'il y a de plus immatériel en lui, c'est protéger ce qui survit à toutes les catastrophes, à la disparition même de l'expression personnelle de ses idées, de son caractère, de son génie intellectuel. On sait que telle a été la préoccupation constante du tout puissant ministre d'une nation voisine. » (Foncin).

de résistance en Lorraine qu'en Alsace (1). Si l'on compare les *résultats du recrutement* particulier aux trois circonscriptions de la Lorraine (Metz), de la Haute-Alsace (Colmar) et de la Basse-Alsace (Strasbourg), on voit que le recrutement réussit moins bien, pour les intérêts allemands, en Lorraine qu'en Alsace, et moins en Haute-Alsace qu'en Basse-Alsace (2).

Il y a plus de réfractaires à la loi militaire dans la première de ces circonscriptions que dans la

(1) « Il ne faut pas oublier que le nombre de gens en Alsace-Lorraine connaissant le français diminue d'année en année, et que, bientôt, les générations arriveront à l'âge d'homme sans en avoir entendu un mot. Comme la langue est le grand véhicule de l'idée, il est incontestable qu'à ce moment là, un certain pas aurait été fait dans le sens de la germanisation et que les populations auront moins de force de résistance. Les Allemands l'espèrent. Depuis longtemps, ils ont renoncé à agir sur la génération actuelle, j'entends sur celle qui avait vingt ans au moment de l'annexion et sur celle qui la suit immédiatement, mais ils comptent sur les enfants qui viennent de naître ou qui sont à naître. Ils pensent, par l'*Ecole*, la *Caserne*, l'action administrative, pétrir leurs cerveaux de telle sorte qu'à la longue ils auraient des pensées et des sentiments allemands. » (Paul Melon, *Les Allemands en Alsace-Loraine.*)

(2) Le contingent annuel est d'environ 40000 conscrits, sur lesquels 4900 environ sont incorporés. Le chiffre moyen des engagés volontaires de trois et quatre ans est de 740, soit une moyenne de 17 engagés volontaires sur 1000 appelés. Des pro-

deuxième, et plus dans la deuxième que dans la troisième ; de même il y a moins de réfractaires dans la première que dans la deuxième, et moins dans la deuxième que dans la troisième. En particulier, en Lorraine, il y a plus d'insoumis dans le territoire de Metz où l'on parlait exclusivement le français d'avant 1870, que dans celui de Thionville où l'on parlait exclusivement l'allemand avant la guerre. C'est donc une faute du gouvernement français d'avant 1870, de n'avoir pas proscrit l'allemand dans les départements de l'Alsace et de la Moselle. Par l'exemple de l'Alsace, on peut comprendre maintenant, en Europe, quels dangers courent les pays où, par une funeste incurie de l'administration, les classes inférieures de la population continuent à se servir librement du patois allemand. C'est par cette néfaste tolérance, que les Allemands arrivent à la réalisation du vœu national du poète populaire de la guerre de 1813 : « *Partout où l'on entend parler allemand, la terre*

vinces de l'empire qui fournissent le plus grand nombre d'engagements volontaires, l'Alsace-Lorraine vient en quatrième ligne avec un nombre d'engagés double de celui de l'État qui en fournit le moins, le grand-duché de Bade. C'est un résultat dont les Allemands ne manquent pas de se glorifier.

est allemande (1). » Cette théorie, que confirment les résultats du recrutement dans les provinces annexées (2), démontre que le jour où le Luxembourg aura complètement abandonné la langue française pour se servir exclusivement de la langue allemande, il sera véritablement acquis à l'Allemagne. Quel est l'idiome du Grand-Duché? la langue allemande y est universellement parlée ; c'est la *langue commerciale* du pays, tandis que le français ne constitue que le *langage policé* (3).

L'instruction obligatoire enseignant parallèlement dans les écoles l'allemand et le français, quelle conclusion tirer de ce fait, que sur une po-

(1) « Was ist des Deutschen Vaterland? ...
So weit die deutsche Zunge klingt,
Das, wackrer Deutscher, nenne dein. » (Arndt, 1813).

(2) Dans les trois circonscriptions d'Alsace-Lorraine, la langue allemande est parlée dans les proportions suivantes : Lorraine dans 95 p. 100 des communes; Haute-Alsace dans 85 p. 100 des communes ; Basse-Alsace dans 49 p. 100 des communes.

I. — Réfractaires à la loi militaire :

Lorraine 1.05 p. 100, Haute-Alsace 1.00, Basse-Alsace 0.60.

II. — Engagements volontaires:

Lorraine 0.5 p. 100, Haute-Alsace 0.8, Basse-Alsace 1.2.

(3) Le pays n'a pas d'idiome particulier. Le patois allemand luxembourgeois, qui se parle également en Lorraine, est sans originalité.

pulation totale de 209,570 habitants, 4,000 à peine parlent exclusivement le français dans la vie ordinaire, et qu'un tiers de cette population ignore complètement la langue française ? (1)

Il nous est permis de conclure que c'est le sentiment allemand qui domine chez les populations luxembourgeoises. Ce résultat, si favorable aux intérêts allemands, est dû surtout aux efforts des « sociétés scolaires allemandes. »

Depuis longtemps les Allemands ont compris

Les débats à la chambre ont lieu dans les deux langues, mais le compte rendu analytique est en allemand.

Devant les tribunaux, les plaidoiries se font en français (si on peut appeler ainsi un amalgame de mots français, allemands et hollandais), mais l'audition des témoins et des prévenus est en allemand. Les codes français sont toujours en vigueur dans le Grand-Duché.

« La langue *Welsche* est devenue d'autant plus facilement l'*idiome policé* du pays, que le mouvement d'émigration temporaire entraîne surtout vers la France les jeunes Luxembourgeois ; on en compte environ 25 000 sur le territoire français, soit la 8e partie de toute la population du Grand-Duché. Paris est la cité vers laquelle se dirigent presque tous les émigrants nés sur le bord de la Süre et de l'Alzette. » (E. Reclus, *Géographie.*)

(1) Cette population se compose comme il suit : 197 027 sont Luxembourgeois, 8 412 de nationalité allemande, 1 085 de nationalité française, 2 548 de nationalité belge, 219 de nationalité italienne, 39 de nationalité hollandaise, 240 d'autres nationalités d'Europe. (D'après de Stein.)

combien la vulgarisation de la langue allemande dans un pays étranger, était un procédé efficace pour y établir leur influence; aussi ont-ils cherché, depuis 1870, à proscrire le français du Grand-Duché, de même qu'en Alsace-Lorraine ils ont imposé, par des lois vexatoires, l'enseignement obligatoire de l'allemand, et interdit l'enseignement du français. Les résultats étonnants obtenus par les *sociétés scolaires allemandes*, dans tous les États du monde, mais surtout en Europe (1), démontraient à l'avance à la Prusse la toute puissance de ce facteur, la langue allemande, pour la colonisation du Luxembourg comme pour celle des pays annexés.

Ces associations qui fonctionnent en tous pays, ont pour but, comme on le sait, de conserver au germanisme les Allemands établis à l'étranger, et de les aider à rester Allemands ou à le *redevenir*, en les soustrayant à l'influence des nationalités étrangères (2). Les progrès remarquables de l'Alle-

(1) La langue allemande est parlée sur le continent européen par 60 millions d'individus, la langue française par 45 millions.

(2) « On a pu trouver quelquefois outrées ou puériles les mesures que M. de Bismarck a prises pour défendre la langue nationale; mais c'est une preuve de plus du soin jaloux avec

mand en Hollande, dans les Flandres, en Belgique (1), en Suisse, obtenus par cette œuvre d'expansion de l'influence allemande, grâce à la création d'écoles, bibliothèques, journaux, cercles, etc., étaient une garantie certaine pour les Allemands, qu'en s'évertuant à faire prédominer l'idiome allemand sur l'idiome français dans le Grand-Duché, c'était le procédé le plus efficace pour refouler les sentiments hostiles à l'Allemagne (2).

lequel on doit veiller à l'intégrité d'une langue comme on veille à l'intégrité des frontières. Cependant la simple *défensive* ne saurait suffire quand il s'agit de la langue d'un pays. Elle est soumise, comme les individus et les peuples, à la lutte pour l'existence, et c'est par la *propagation* qu'elle combat. » (P. Foncin).

Il y a en France une association nationale pour la propagation de la langue française à l'étranger et aux colonies, c'est : « *L'alliance française.* »

(1) En Belgique, les résultats et les efforts de ces sociétés sont indiqués d'une manière significative par la promulgation récente d'une circulaire du ministre de la guerre qui prescrit à l'avenir, dans l'armée belge, l'étude de la *langue flamande*, alors que la langue française avait été jusqu'ici en quelque sorte la langue officielle de l'armée. Le flamand a beaucoup d'analogie avec le patois bas-allemand, et actuellement un mouvement de rapprochement entre ces deux idiomes s'opère activement.

(2) Sur les six journaux publiés à Luxembourg deux seulement sont rédigés en français ; toutes les feuilles locales sont en allemand.

Leurs efforts ont été couronnés de succès, et ils se félicitent hautement des résultats qu'ils ont obtenus.

Les agissements du parti allemand, l'influence de la langue allemande, l'isolement de la France, le prestige de la gloire militaire de la Prusse, la conviction que l'issue d'une prochaine guerre sera de nouveau fatale à la France, sont autant de facteurs qui concourent puissamment à détruire dans le Luxembourg l'influence française et les sympathies que nous y avions avant la guerre de 1870.

§ 2

Avant la guerre de 1870, le Luxembourg était universellement bien disposé pour la France; sa population avait gardé le souvenir de l'occupation allemande antérieure à 1867 pendant laquelle les rapports de la population et de la garnison n'étaient pas ceux d'une entente cordiale. A cette époque, si pour ne pas pousser les populations luxembourgeoises à devenir françaises ou prussiennes malgré elles, on les avait consultées en organisant un plébiscite comme en Savoie en 1860, toutes se

seraient prononcées en notre faveur (1). En 1870, leurs sympathies pour nous se sont bien affirmées encore par l'asile donné à nos réfugiés de Metz et de Thionville (2). Mais nos derniers échecs ont sérieusement atténué ces bonnes relations : il y a eu un mouvement bien marqué de sympathies pour l'Allemagne victorieuse et arrogante. D'ailleurs, le Luxembourg ne confine plus à la France que sur quelques kilomètres d'étendue à l'est de Longwy. Il y a lieu d'ajouter que l'influence allemande est toute naturelle. Depuis plus de quarante ans, le Luxembourg a noué avec l'Allemagne un traité de commerce des plus avantageux pour son industrie

(1) Avant 1795, le Luxembourg avait subi toutes les vicissitudes des guerres de la royauté française contre la maison d'Autriche : il appartenait, en totalité ou en partie, tantôt à la France, tantôt à l'Allemagne. La ville de Luxembourg, avec le territoire qui en dépendait, nous appartint de 1444 à 1477, de 1681 à 1698, de 1701 à 1715. En outre, de 1659 à 1681, la partie méridionale du Grand-Duché, ou Luxembourg français, nous avait appartenu avec Thionville et Montmédy. Annexé de nouveau par Bonaparte, le Grand-Duché forma le département des Forêts jusqu'en 1815. Le Congrès de Vienne le rendit alors à l'Allemagne.

(2) En 1870, le Luxembourg n'avait pas partagé l'enthousiasme général qu'avaient suscité dans les provinces allemandes les premiers succès de la Prusse : d'où la colère des Allemands et la dénonciation du traité de Londres (chap. V).

et son commerce, et surtout pour sa métallurgie qui constitue la richesse principale du pays (24 millions).

Sa participation au *Zollverein*, c'est sa richesse même. Disons en outre que l'annexion de la Lorraine à l'Allemagne a été favorable aux intérêts luxembourgeois par le fait de la suppression des douanes françaises le long de la frontière franco-luxembourgeoise que nous avons perdue. Aussi, la classe laborieuse du pays, celle qui comprend les industriels, les commerçants et les agriculteurs dont tous les intérêts dérivent de ces relations avantageuses avec la Prusse, est contraire à la cause française ; seule, la classe instruite du pays, la classe indépendante, « celle qui n'a pas besoin de raisonner », se pique de sentiments anti-allemands.

« Il y a dans le royaume néerlandais, comme en Belgique, un parti allemand et un parti français, dit l'auteur d'*Avant la bataille*. Ici, comme là, le premier de ces deux partis s'est formé sur des questions d'intérêt : la force, même l'apparence seule de la force basée sur la légende, offre toujours de puissants attraits à ceux qui sont faibles. Si l'on y joint l'influence d'une reine, la crainte de la

propagande d'idées républicaines, puis les affaires d'un commerce qui a d'autant plus de points de contact que les deux pays sont limitrophes, on comprendra qu'il y ait en Hollande des amis de l'Allemagne. La France compte surtout ses amitiés dans la partie de la population hollandaise qui, tout en s'occupant de négoce, s'inspire de nos idées en littérature comme de nos progrès dans les sciences et les arts. »

En théorie, le « nous voulons rester ce que nous sommes » de leur chanson patriotique de 1866, alors qu'on demandait aux Luxembourgeois s'ils voulaient être Français ou Allemands, exprime au mieux les sentiments des populations d'un pays neutre; mais, *en réalité*, et contradictoirement, les aspirations de la majorité des habitants sont gallophobes; ils favorisent ainsi eux-mêmes l'influence allemande si dangereuse pour leur indépendance. Il est hors de doute, et nous l'avons suffisamment prouvé dans les chapitres précédents, que si dans une prochaine guerre, l'Allemagne l'emportait encore sur la France, la sanction de ce fameux refrain de leur chanson populaire serait celle de la loi du plus fort. Les Luxembourgeois reverraient l'uni-

x. La France ne devrait pas tant se désintéresser de ses sympathies à l'étranger. — AB

forme prussien dans leurs murs, avec cette différence qu'ils seraient astreints eux-mêmes au régime militaire dont l'exonération, dans l'état actuel des choses, constitue selon eux le plus beau fleuron de leur neutralité.

M. de Bismarck leur en donne le motif : « l'*école* et le *service militaire* seront toujours les moyens les plus efficaces pour faire disparaître les sentiments d'hostilité entre deux peuples, le vainqueur et le vaincu. »

Doit-on conclure de ce qui précède que le Luxembourg est asservi à la cause allemande ? Non. La classe instruite du pays voit plus loin que la gloire militaire de la Prusse pour laquelle la guerre n'est qu'une industrie. Elle sent bien les dangers de l'immixtion lente et calculée de sa puissante voisine, et elle se méfie de cette politique allemande grossièrement adroite dans l'art de s'affranchir de ses devoirs en sacrifiant tous ses engagements à ses calculs.

Elle sait surtout que l'annexion du Luxembourg à l'Allemagne aurait pour le pays les mêmes et désastreuses conséquences qu'a valu à la Lorraine son annexion à l'Empire, savoir : 1° *l'appauvrissement*

progressif du pays annexé, et 2° *l'abaissement graduel du niveau moral de ses habitants.* Cet abaissement est la conséquence de l'affaiblissement du patriotisme qui se traduit par l'incorporation progressive des jeunes gens du pays dans les rangs de l'armée allemande, et qui découle lui-même du développement de la langue allemande au détriment de la langue française. Il a évidemment son milieu dans la classe moyenne de la société.

Mais ce n'est pas seulement par l'exemple des pays annexés que le Grand-Duché se rend compte dans quelle situation économique le placerait sa réunion à l'empire d'Allemagne.

Le Luxembourg est un pays où le bien-être a toujours fait contraste avec la misère qui règne dans le pays allemand de la *rive droite de la Moselle*, qui la sépare de la Prusse rhénane. Quiconque visiterait cette province ne saurait manquer de découvrir, chez les *populations riveraines de la Moselle*, une haine occulte contre la Prusse, conséquence de l'état précaire des habitants de la campagne, causé, comme en Lorraine, par la dépréciation de la propriété foncière et l'augmentation des charges mili-

taires (1). Cette haine pourrait se doubler de sympathies pour la France si on cherchait à travailler les esprits dans ce sens (2). Assurément ce ne serait pas chose facile que de nous rendre favorables, dans la prochaine guerre avec l'Allemagne, ces populations qui ont été françaises et qui en sont à regretter la défaite de la France dans la dernière guerre. En 1870, une victoire des Français, au début de la campagne, aurait pu nous assurer leur appui et

(1) Le pays est placé sous le régime du droit à l'assistance. Il n'est pas étrange de constater que la misère est une cause inavouée du nombre considérable de rengagements dans l'armée allemande.

(2) Toutes les populations de la rive gauche du Rhin avaient fait d'importantes et d'énergiques protestations contre la guerre fratricide de 1866. M. de Bismarck était devenu l'objet de toutes les malédictions, et du roi de Prusse lui-même on parlait dans les termes les plus offensants malgré les lois par lesquelles il était défendu aux habitants de délibérer sur des questions concernant les affaires politiques. M. de Bismarck se rendait compte depuis longtemps de l'antipathie de ces populations allemandes pour la Prusse; aussi était-il décidé à céder à la France une portion du territoire compris entre le Rhin et la Moselle en compensation d'une coopération armée de la France pour résoudre la question de la Vénétie, du Schlesvig-Holstein et de la réforme de la confédération germanique, au cas où avorterait le congrès qui devait se réunir à cette fin. On sait que le roi Guillaume s'opposa à ce plan, et que M. de Bismarck proposa dans la suite à la France l'annexion du Luxembourg. (Voir l'*Histoire diplomatique de la guerre de 1870-1871*, par A. Sorel.)

même celui de beaucoup de petits États vassaux de la Prusse, mais aujourd'hui l'Allemagne entière roule fascinée dans l'orbite créé par la Prusse, et un choc, une victoire, ne l'en ferait pas facilement sortir. C'est que toutes ces populations, pour en revenir à ce que nous disions au commencement de ce chapitre de l'influence de la langue sur le patriotisme, font avant tout partie de la grande famille de *langue allemande*, et que toutes sont sous la fascination et le pouvoir de la Prusse dont le militarisme féodal les conduit à l'avilissement et leur enlève tout élan vers l'indépendance. Du fait de l'annexion du Luxembourg à la Prusse, l'émigration et les charges militaires auraient pour le Grand-Duché les mêmes résultats. Aussi, la partie éclairée de la population redoute-t-elle l'annexion, et tourne-t-elle toutes ses sympathies vers la France : elle sait, par l'aveu même des Allemands, que le sort de l'indépendance du Luxembourg est lié à celui de la France dans une prochaine guerre contre l'Allemagne. Celle-ci ne cache pas ses revendications : « Il faut une guerre énergique et prompte contre la France, une guerre offensive portée rapidement sur la rive gauche du

Rhin ; il ne faut pas se croire en paix avant que tous les hommes de *langue allemande*, en Lorraine, en Alsace, dans le *Luxembourg* et les Flandres, soient délivrés de la domination française et *rendus* à l'empire allemand. Voilà le devoir et le but. Si l'on n'atteint pas ce but, rien n'est fait (1). »

(1) « Rentrez dans vos foyers fiers d'avoir *reconquis* à l'empire allemand les provinces qu'il avait perdues depuis longtemps, » dit l'empereur Guillaume dans son ordre à l'armée en quittant le sol français.

Le prince de Hohenlohe, dans son manifeste électoral aux Alsaciens-Lorrains, s'exprime ainsi : « La réunion à l'empire d'Allemagne de l'Alsace-Lorraine, ces *anciens* territoires allemands, est irrévocable ; elle ne pourra cesser qu'avec l'existence même de l'empire d'Allemagne. »

« Malgré sa victorieuse campagne de 1870-71, l'Allemagne n'a encore *repris qu'une partie des provinces perdues.* » (Daniel et Kirchhoff, *Guide géographique.*)



CHAPITRE VII.

HÉRITAGE DU DUC DE NASSAU. — LE LUXEMBOURG AUX ALLEMANDS. — LA PROCHAINE GUERRE. — « GALLIA RHENANA. »

L'influence allemande étant un fait démontré avec toutes ses conséquences dangereuses pour le Luxembourg, il y a lieu de répondre maintenant à la question suivante qui se pose tout naturellement. Le roi de Hollande, suzerain du Luxembourg, dont les sympathies pour la France ne doivent pas être suspectées, (1) ne combat-il pas cette

(1) « La Hollande a tout intérêt à conserver d'excellentes relations avec la France; outre que cette attitude répond à ses préférences, elle lui offre encore la meilleure garantie pour ses possessions d'outre-mer, car nous ne sommes point ingrats et nous saurions au besoin témoigner notre reconnaissance, dans

influence qui ne tend rien moins qu'à lui enlever le Grand-Duché, et croit-il que la neutralité de ce pays est une garantie sérieuse de la possession éloignée de son petit royaume? (1) Il est facile de répondre, croyons-nous.

Le Luxembourg n'appartient pas à la Hollande, mais au souverain de ce pays, qui en est le grand-duc (2).

Il gère ses affaires comme il l'entend, sans que le gouvernement hollandais puisse s'immiscer dans son administration; depuis longtemps, il a séparé ses intérêts de ceux des Pays-Bas, et auprès des grandes puissances il s'est fait représenter par des agents directs. La suzeraineté du roi de Hollande

l'hypothèse d'une conflagration générale, en concourant à la défense des colonies hollandaises contre les tentatives des deux grandes puissances maritimes qui pourraient convoiter ces colonies. Ces deux puissances qui n'hésiteraient pas à participer à la curée, mais qui se disputeraient vraisemblablement les dépouiller de la Hollande pour la punir de sa neutralité ou de son isolement au milieu d'une grande guerre, sont l'Allemagne et l'Angleterre qui, chacun le sait, aiment volontiers profiter de l'affaiblissement des autres États ou de leur défaite, pour s'approprier ce qui leur convient. » (Barthélemy. *L'ennemi chez lui.*)

(1) « Un village sur la frontière vaut mieux qu'une principauté à soixante lieues. » (Frédéric II.)

(2) Par les traités de 1815 et de 1839.

étant toute nominale, le Grand-Duché n'est d'aucune importance pour le pays. Cette situation ne justifierait toutefois point l'indifférence du roi des Pays-Bas dans la gérance des affaires politiques du Luxembourg, et n'excuserait pas, aux yeux de ses sujets, l'attitude toute impartiale qu'il garde vis-à-vis des deux grandes puissances également intéressées à la possession du Grand-Duché. C'est qu'il faut dire que si le lieutenant du roi de Hollande, qui administre le Grand-Duché, combattait dans le Luxembourg l'influence allemande, il ne travaillerait pas moins « pour le roi de Prusse ».

On sait que le roi des Pays-Bas, Guillaume III, est vieux (69 ans) et n'a pas d'héritier mâle. Le principe de la *loi salique* étant appliqué au Grand-Duché, les droits de souveraineté sur ce pays passeront, à sa mort, à une *famille allemande*, à la maison de Nassau (1).

(1) « Le roi Grand-Duc maintient les liens qui attachent le Grand-Duché à la maison d'Orange-Nassau, en vertu des traités (1815, 1839) qui ont placé cet État sous la souveraineté de sa Majesté le roi Grand-Duc, ses descendants et ses successeurs.

« Les droits que possèdent les agnats de la maison d'Orange-Nassau sur la succession du Grand-Duché, en vertu des mêmes traités, sont maintenus. » (Art. 1er du traité de Londres).

L'héritier est le duc Nassau dépossédé par la Prusse en 1866. Celui-ci comprenant que par l'opposition qu'il faisait après cette spoliation il jouait un jeu dangereux avec M. de Bismarck, s'est rallié à l'empire ; il est rentré dans les bonnes grâces du chancelier qui trouvera en lui le facteur le plus puissant à servir les intérêts allemands dans le Grand-Duché, quand il sera devenu le suzerain de ce pays.

Mais il est probable qu'au moment de l'avènement de ce prince, les Allemands revendiqueront pour la Prusse la succession du roi de Hollande. Les grands événements qui surgiront alors, rétabliront sans doute, d'eux-mêmes, notre ancienne influence dans le Luxembourg, par un nouveau tracé de notre frontière de l'Est.

Non, c'est le duc de Nassau qui a succédé au roi de Hollande.

Nous terminerons cette étude par une dernière considération.

En supposant la lutte entre la France et l'Allemagne de nouveau désastreuse pour nous, admettons entre autres conséquences heureuses pour

la Prusse l'annexion du Grand-Duché : nous avons démontré toute la vraisemblance de cette hypothèse. Examinons quelle serait, par suite de cette annexion, la situation politique de l'Allemagne.

La situation politique actuelle de l'Allemagne est plus que jamais la négation des deux principes de vitalité d'une nation : *le principe des nationalités* (autonomie de races) et le *principe des frontières naturelles*. On sait que toutes les guerres, sauf celle de Crimée, ont eu pour causes ces principes, et que tel sera encore, vraisemblablement, le point de départ des guerres contemporaines et des guerres de l'avenir. Ce sont les Allemands qui, de tous les peuples de l'Europe, ont eu le plus à combattre pour le principe des nationalités. L'Allemagne, offre en effet, l'exemple d'un État composé de plusieurs nationalités (Allemands, Français, Polonais et Russes), tandis que, par un contraste frappant, en France, la nationalité et l'État ne font qu'un. L'Allemagne, en raison de ses diverses races (latine, slave, teutonne), se voit ainsi exposée sur tous les points de ses frontières, qui ne sont même pas des « frontières naturelles », tandis que la France, au contraire, n'a souci que sur sa frontière Est. A ne

considérer que les populations de la rive gauche du *Rhin*, celles-ci sont de race gauloise ; la large et profonde vallée de ce grand fleuve les sépare des populations de race germaine. Le Luxembourg, au même titre que tout le pays situé sur la rive gauche du Rhin, ne doit donc pas faire partie des États allemands.

Quant aux *frontières*, l'Allemagne est, par excellence, le pays dont les confins politiques ne concordent pas avec les limites naturelles des régions qu'il occupe. Ses frontières sont de pure convention. Le grand principe qui préside à la délimitation d'un pays veut que les limites de celui-ci soient tracées par les jalons que la nature a placés elle-même : de grands fleuves, une mer, des montagnes. D'après cette loi, la frontière naturelle de l'Allemagne est encore le Rhin, et la possession du Grand-Duché ne lui donnerait qu'une frontière toute conventionnelle (1).

(1) Le défaut de grands obstacles naturels sur nos frontières du nord et du nord-est « constitue un danger permanent qui a exercé sur les destinées de notre pays une influence des plus considérables. Car les efforts tentés, et sans cesse renouvelés, pour assurer de ce côté la sécurité du territoire, résument toute l'histoire extérieure et militaire de la France depuis plusieurs siècles, c'est-à-dire sa grandeur, sa gloire et aussi ses plus cruels revers. Ainsi, là où il a pour frontières les Pyrénées et les Alpes

Nous ne nous étendrons pas plus longuement sur cette question si complexe et si souvent débattue des frontières. Du principe des nationalités et de celui des frontières naturelles, qui tous deux se conçoivent mieux qu'ils ne se définissent, nous déduirons que l'annexion du Grand-Duché à l'Allemagne ne saurait qu'aggraver la situation factice et violente que la Prusse s'est créée depuis 1815, en ne tenant compte dans ses annexions ni de l'histoire, ni du passé, ni des races, ni des affinités géographiques, en un mot, de tout ce qui constitue l'entité d'une nation. Cette situation l'oblige à entretenir, en pleine paix, une armée de près d'un million d'hommes!

C'est dire que la conflagration à laquelle elle

c'est-à-dire de véritables remparts naturels, notre pays confine à des peuples de même race, de même religion, presque de même langue, dont une politique imprudente et fausse peut parfois nous susciter l'inimitié, mais avec lesquels les dissentiments ne sauraient être que passagers. . . . .

« Au nord-est, au contraire, la France se trouve en contact immédiat avec ses ennemis séculaires, les peuples de race teutonique, dont le flot, comme une marée montante, déborde sur la rive gauche du Rhin. Et non seulement les moyens de défense nous font absolument défaut de ce côté, mais, de plus, les grandes lignes se retournent contre la frontière et l'ébrèchent dans toute son étendue, en ouvrant autant de voies naturelles d'invasion dans l'intérieur du territoire. » (E. Bureau : *Nos frontières*.

doit s'attendre sera une guerre compliquée de revanche, d'antipathies de races et aussi de questions sociales (1).

Pour nous, la *frontière du Rhin* donnera à la France ses limites véritables, celles dont la possession par la Prusse sera toujours, pour cette puissance, une cause de conflits permanents avec sa voisine. La nature nous l'a dévolue ; la première Révolution nous l'avait conquise, et les traités néfastes de 1815 et de 1871 nous l'ont arrachée. Ces traités, il faut les détruire (2).

La conquête du Rhin peut seule donner à l'extension continentale de la France ses proportions nécessaires et suffisantes. « *Gallia Rhenana* », tel a été le plan conçu par les plus illustres conqué-

(1) « L'empire d'Allemagne à peine unifié ira rapidement à sa perte, et son écroulement sera le résultat d'une révolution politique et sociale. » (Henri Heine).

(2) « La France est une forte puissance militaire ; son armée est prête à combattre vaillamment. Si les Français étaient vainqueurs, quelles perspectives aurions-nous? Nous nous trouverions en présence de Français semblables à ceux qui nous ont battus de 1807 à 1813. Ils nous épuiseraient de nouveau de telle façon que nous serions malades pendant trente ans. *On sait ce qu'ils nous prendraient du côté du Rhin.* La paix conclue en 1870 ne serait qu'un jeu d'enfant à côté de celle de 1890. » (M. de Bismarck, 11 janvier 1887.)

rants : César (1), Charlemagne, Louis XIV (2), Frédéric II (3) et Napoléon Ier (4). C'est dire la gloire qu'il y aurait à le réaliser de nouveau, mais c'est, en même temps, en faire entrevoir les difficultés.

(1) « La Gaule s'étend du Rhin à l'Océan » (Commentaires).

(2) Louis XIV n'a rapproché la France du Rhin que par la conquête de l'Alsace et du Luxembourg. Les électorats ecclésiastiques de Trèves, de Coblentz et de Mayence, qui étaient les alliés de la France, prolongeaient en quelque sorte son territoire jusqu'aux bords mêmes du Rhin.

(3) Conclusion, chap. VIII.

(4) Consulter la carte de la France après les traités de Campo-Formio (1797) et de Lunéville (1801).

CHAPITRE VIII.

CONCLUSION.

« *Il serait à souhaiter que le* RHIN *pût continuer à faire la lisière de la monarchie française. Pour cet effet, il se trouverait un petit* DUCHÉ DE LUXEMBOURG *à envahir, un petit* ÉLECTORAT DE TRÈVES *à acquérir par quelque traité, un* DUCHÉ DE LIÈGE *par droit de bienséance.....* »

FRÉDÉRIC II.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

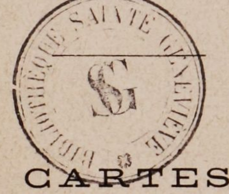
CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V



CARTES

—

8973-87. — CORBEIL. Imprimerie CRÉTÉ.

* **Voyage de la mission Flatters** au pays des Touareg-Adzjers, par le lieutenant H. BROSSELARD. 1 vol., 40 grav. et une carte.
* **Les Généraux de la République**, par A. BARBOU, bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève. 2e éd. 1 vol. 30 grav.
* **L'Art de l'éclairage**, par LOUIS FIGUIER. 1 vol. 114 grav.
* **Les Aérostats**, par LOUIS FIGUIER. 2e éd. 1 vol. 55 grav.

CONTES ILLUSTRÉS

ÉLIE BERTHET

* **Paris avant l'histoire**. Un superbe volume grand in-8 raisin, illustré de 70 dessins de F. BOURDIN, gravés sur bois par BELLENGER, CHEVALLIER, DARGENT, FARLET, LÉVEILLÉ et PUYLAT. Broché. 10 fr.
* **Les petits Écoliers dans les cinq parties du monde**. *Deuxième édition*. 1 vol in-8 raisin, illustré de grandes compositions, par Emile BAYARD, et de 83 vignettes dans le texte............ 7 fr.
* **Les petites Écolières dans les cinq parties du monde** (*ouvrage couronné par l'Académie française*). 1 magnifique vol. in-8 raisin, illustré de 104 vignettes sur bois.......................... 7 fr.

---

* **Les Robinsons français**, par P. DELCOURT. 1 superbe vol. in-8° jés., illustré de 150 grav. sur bois. Dessins hors texte de Motty. 10 fr.
* **Le petit Pâtre**, par ALBERT GIRARD. 1 joli volume in-8°, illustré de 25 grav. sur bois.. 2 fr.
* **Les Héros de l'Avenir**, par E. MATTHIS. 1 charmant vol. in-8°, illustré de 25 grav. sur bois.................................. 2 fr.

Histoire fantastique du célèbre Pierrot, par ALFRED ASSOLANT. *Deuxième édition*. 1 beau vol. in-8 raisin, illustré de 100 dessins de YAN'DARGENT.. 7 fr.

ÉDOUARD LABOULAYE

(DE L'INSTITUT)

Contes bleus. *Quatrième édition*. 1 beau volume in-8° raisin, illustré de 200 dessins par YAN' DARGENT........................... 10 fr.

Nouveaux contes bleus. *Quatrième édition*. 1 beau volume in-8 raisin, illustré de 120 dessins par YAN' DARGENT............. 10 fr.

Derniers contes bleus. Superbe vol. in-8° raisin, illustré de 149 dessins dans le texte par H. PILLE et H. SCOTT, et orné de 10 eaux-fortes hors texte dessinées par H. PILLE et gravées par H. MANESSE, ainsi que d'un portrait de l'auteur gravé sur acier. Broché. 12 fr.

LES DEUX GASPARDS

Par C. E. Matthis. 1 vol in-4° écu, illustré de 33 compositions par C. E. Matthis. Relié richement avec plaque or, tranches dorées, biseaux.. 6 fr. 50

LA VEILLÉE AU PAYS BRETON

Par L. Manesse. 1 vol. in-4° écu, illustré de 82 gravures. Relié richement avec plaques or, tr. dorées, biseaux.......... 6 fr. 50

NOS PETITS DIABLES

Par A. Girard. 1 vol. in-4° écu, illustré de 82 gravures. Relié richement avec plaques or, tr. dorées, biseaux............. 6 fr. 50

COLLECTION DE VOLUMES-ALBUMS

Charmants volumes in-4 avec texte, illustrés chacun de 6 chromolithographies, élégamment reliés, tranches dorées. Chaque volume. 3 fr. 50

- * Le valeureux petit Tailleur.
- * Rose rose et Rose blanche.
- * La Belle au bois dormant.
- * Les Sept Corbeaux.
- * Le Lièvre et le Hérisson.
- * Les trois Frères.
- * Jeannot.
- * Cendrillon.
- * Obéron ou le Cor enchanté.
- * Le Génie de la Montagne.
- * Le Loup et les sept Chevreaux.
- * Geneviève de Brabant.
- * Baron de Munchausen (les Aventures du).
- * Robinson Crusoé.
- * Don Quichotte.
- * Un Conte d'Hoffmann.
- * Le petit Chaperon rouge.

LA JOIE DE LA MAISON

Par Émile Desbeaux. 1 beau volume in-8 raisin, élégamment cartonné, tranches dorées, orné de 9 chromolithographies.......... 5 fr.

HISTOIRE

ŒUVRES DE M. HENRI MARTIN

SÉNATEUR, MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

• **Histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789.** 4e édition, suivie d'une table générale analytique et alphabétique. 17 vol. in-8 cav. avec le portrait de l'auteur.... 102 fr

LE MÊME OUVRAGE, 17 vol. ornés de 52 grav. sur acier.. 118 fr

• **Histoire de France depuis 1789 jusqu'à nos jours,** complément de l'*Histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'en* 1789, du même auteur. L'ouvrage forme 8 vol. in-8 cav. — Chaque vol. sans grav. 6 fr.; — avec grav........................ 7 fr.

• **Histoire de France populaire depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours** (1866). 7 vol. grand in-8 jésus, illustrés de 1725 grav. — Prix des 7 vol.................................. 56 fr.

• **Histoire de la révolution française de 1789 à 1799.** 2 forts vol. in-16.. 7 fr.

Daniel Manin, dernier président de la République de Venise; précédé d'un *Souvenir de Manin*, par M. E. Legouvé (de l'Académie française). 1 vol. in-18 jésus, orné du portrait de Manin.... 3 fr. 50

La Russie et l'Europe. 1 beau vol. in-8 cav.................. 6 fr

ERNEST HAMEL

Précis de l'histoire de la révolution (Mai 1789. — Novembre 1795). — *Deuxième édition*, 1 vol. grand in-8.................. 7 fr. 50

Histoire de la République sous le Directoire et le Consulat (novembre 1795-mai 1804). — *Deuxième édition.* 1 volume grand in-8.. 7 fr. 50

AUGUSTIN CHALLAMEL

CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE

• **I. Histoire de la liberté en France depuis les origines jusqu'en 1789.** 1 beau vol in-8° cavalier.............................. 7 fr. 50

• **II. Histoire de la liberté en France depuis 1789 jusqu'à nos jours.** 1 beau vol. in-8° cavalier.............................. 7 fr. 50

ŒUVRES DE M. A. THIERS

Histoire de la révolution française, 13e édition, ornée, de 55 grav. sur acier. 10 vol. in-8 .... 60 fr.

Le même ouvrage, 4 vol. grand in-8 jésus, 40 grav. sur acier.. 40 fr.

Le même ouvrage, 8 vol. in-18 jésus .... 28 fr.

* Le même ouvrage. *Édition populaire*, illustrée de plus de 400 grav. d'après les dessins de Yan' Dargent. 2 forts volumes grand in-8 jésus .... 22 fr.

Atlas de l'histoire de la Révolution française, 32 cartes et plans gravés sur acier. In-folio cart .... 16 fr.

Le même atlas. *Édition populaire*, in-4°. Cart .... 10 fr.

Histoire du Consulat et de l'Empire. 20 vol. in-8 carré, illustrés de 75 grav. sur acier; plus un vol. de table analytique et alphabétique. Les 21 vol. brochés .... 125 fr.

* Le même ouvrage. *Edition populaire*, illustrée de 350 grav. L'ouvrage complet, 5 vol. grand in-8 jésus .... 48 fr.

Atlas de l'histoire du Consulat et de l'Empire. 66 cartes ou plans gravés sur acier. In-folio cart .... 30 fr.

* Le même atlas. *Edition populaire*. In-4°. Cart .... 15 fr.

De la propriété. Un vol. in-8 carré .... 4 fr.

* Le même ouvrage. Un vol. in-18 jésus .... 2 fr.

* **Sainte-Hélène**. Un vol. in-18 jésus .... 2 fr.

* **Waterloo**. 2 vol. in-18 jésus .... 2 fr.

* **Congrès de Vienne**. Un vol. in-18 jésus .... 2 fr.

AUGUSTIN THIERRY

Œuvres complètes, 5 v. in-8 cav., ornés de 21 gr. tirées à part. 30 fr.
Chaque ouvrage se vend séparément .... 6 fr.

Le même ouvrage. 9 vol. in-16 .... 18 fr.

* *Histoire de la conquête de l'Angleterre*, 4 vol .... 8 fr.
* *Lettres sur l'Histoire de France*. 1 vol .... 2 fr
* *Dix ans d'Etudes historiques*. 1 vol .... 2 »
* *Récits des temps mérovingiens*, 2 vol .... 4 »
* *Essai sur l'histoire du tiers-état*, 1 vol .... 2 »

Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands. Un beau vol. grand in-8 jésus, illustré de 35 grav. hors texte .... 10 fr.

Albums de l'histoire de France, contenant chacun VINGT-CINQ dessins par H. VERNET, RAFFET, PHILIPPOTEAUX, DE NEUVILLE, E. BAYARD, H. CLERGET, texte par H. MARTIN, A. THIERS, J. MACÉ, A. DE LA FORGE, E. BERTHET, E. VAUCHEZ. Reliés en toile rouge, titre or, tranches dorées, biseaux :

Sièges et batailles	2 fr.	Hommes de guerre	1 fr. 75
Monuments	2 fr.	Écrivains célèbres	1 fr. 75
Scènes et faits historiques	2 fr.	Personnages illustres	1 fr. 75

L'empereur Alexandre II, VINGT-SIX ANS DE RÈGNE (1855-1881), par C. DE CARDONNE. Un superbe vol. grand in-8 jésus.......... 20 fr.

Histoire de Paris et de ses monuments, par DULAURE, édition refondue et complétée par L. BATISSIER. Un vol. in-8 jésus, orné de 51 vues sur acier, des armoiries et d'un plan de la ville de Paris.... 20 fr.

Histoire de l'Algérie ancienne et moderne, par Léon GALIBERT, ornée de 23 vign. sur acier, d'un grand nombre de bois dessinés par RAFFET et d'une carte de l'Algérie. 1 beau vol. grand in-8 jésus... 18 fr.

La Russie ancienne et moderne, par Charles ROMEY et Alfred JACOBS. 1 beau vol. in-8 jésus, illustré de 18 grav. sur acier....... 18 fr.

Histoire d'Espagne, par MARY LAFON. 2 vol. in-8 cav. 16 grav. sur acier.. 12 fr.

* **Histoire des ducs de Normandie**, par A. LABUTTE ; préface par HENRI MARTIN. 2e édit., 12 grav. 1 beau vol. in-8 cav............. 6 fr.

* **Les Marins**, par MM. E. GŒPP et MANNOURY d'ECTOT. 2 vol. in-8 carré, ornés de 47 portraits et de 9 dessins de navires............. 8 fr.

LE MÊME OUVRAGE. 2 vol. in-8 raisin, augmentés de 24 grav. 14 fr.

Campagne de 1870, armée du Rhin, par le Dr QUESNOY. 1 beau vol. in-8 avec *carte en* 5 *couleurs*. 2e édit. ; suivie des Ambulances. 6 fr.

* **Analyse des principales campagnes**, CONDUITES EN EUROPE DEPUIS LOUIS XIV JUSQU'A NOS JOURS, par Gustave HUE, professeur de géographie à l'école militaire de Saint-Cyr. Un fort vol. in-16. 3 fr. 50

L'Europe sous les armes, par le Lieutenant-colonel HENNEBERT. 65 cartes et plans. 1 volume in-16.................. 3 fr. 50

GÉOGRAPHIE

Introduction à l'étude de la géographie, ou Notions de géographie mathématique et de géographie physique, par un MARIN. Un beau vol. in-16, ill. de 40 grav. et de 4 cartes........................ 3 fr.

Géographie universelle de Malte-Brun, édition entièrement refondue et mise au courant de la science par Th. LAVALLÉE, ancien professeur de l'École militaire de Saint-Cyr. 6 forts volumes in-8 jésus, illustrés de 64 gravures sur acier.................................... 72 fr.

Atlas universel de géographie Ancienne et Moderne, pour servir à l'intelligence de la *Géographie universelle de Malte-Brun* et *Th. Lavallée*. 31 cartes in-folio, coloriées, dressées par A. TARDIEU, revues et corrigées par A. VUILLEMIN. L'atlas cartonné............ 16 fr.

Atlas universel de géographie moderne, physique, politique, historique, industriel, commercial et militaire, dressé par MM. BUREAU, HUE et GOEDORP, professeurs de géographie à l'École militaire de Saint-Cyr, revu, pour toutes les cartes générales, par M. MASPÉRO, professeur au Collège de France, et composé de 42 magnifiques cartes imprimées en plusieurs couleurs. Cartonné..... 42 fr.

1. Planisphère.
2. Europe physique.
3. Europe politique.
4. Carte politique de l'Europe centrale.
5. Europe centrale (partie occidentale).
6. — (partie centrale).
7. — (partie orientale).
8. Carte géologique de la région française.
9. Carte physique de la région française.
10. France forestière.
11. France agricole.
12. France météorologique.
13. Formation du territoire français.
14. Carte historique de la région française.
15. France administrative.
16. France militaire.
17. France industrielle et commerciale.
18. Communications rapides du territoire français.
19. Camp retranché de Paris.
20. Frontière du Nord-Est de la France.
21. Carte des places fortes du Nord et de l'Est de la France.
22. Frontière du Sud-Est de la France.
23. Carte des Pyrénées.
24. France (région du Nord-Ouest).
25. Algérie et Tunisie.
26. Colonies françaises.
27. Iles Britanniques.
28. Carte de la Suisse.
29. Italie.
30. Carte physique et militaire des Alpes et du Pô.
31. Carte de la péninsule ibérique.
32. Russie et pays scandinaves.
33. Hongrie et Turquie.
34. Grèce.
35. Caucase et Crimée.
36. Asie.
37. Afrique.
38. Amérique septentrionale.
39. Carte militaire des États-Unis (partie orientale).
40. Carte militaire des États-Unis (partie occidentale).
41. Amérique méridionale.
42. Océanie.

NOS FRONTIÈRES

Par le colonel E. Bureau, ancien professeur de géographie à l'École de Saint-Cyr. 1 vol. in-16, orné de 12 cartes. Broché... 2 fr. »
Cartonné .... 2 fr. 25

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

Historique et militaire de la région française (France, Hollande, Belgique, Suisse, frontière occidentale de l'Allemagne), par E. Bureau, colonel d'infanterie, ancien répétiteur d'histoire, ancien professeur de géographie militaire à l'Ecole de Saint Cyr. 1 fort volume in-16 de 1,000 pages, cartonné à l'anglaise...... 7 fr. 50

APERÇU DE GÉOGRAPHIE MILITAIRE

de l'Europe (moins la France), par Gustave Hue, professeur de géographie à l'École de Saint-Cyr, Un vol. in-16, avec 41 cartes ou plans.. 4 fr.

VOYAGE AUTOUR DU MONDE

Nouvelle édition, résumé général des Voyages de découvertes de Magellan, Bougainville, Cook, Lapérouse, Basil-Hall, Duperrey, Dumont d'Urville, Laplace, Baudin, etc., publié sous la direction de M. Dumont d'Urville, accompagné de 45 grav. sur acier dessinées par Rouargue, et de deux cartes pour l'intelligence du voyage. 2 vol. grand in-8.. 30 fr.

VOYAGE DANS LES DEUX AMÉRIQUES

Publié sous la direction de M. Alcide d'Orbigny. Nouvelle édition, revue et augmentée de renseignements sur les états du nouveau monde, et principalement sur la Californie, le Mexique, Cayenne, Haïti, etc. 1 vol. in-8 jésus, illustré de 28 grav. et deux cartes sur acier.. 15 fr.

VOYAGE EN ASIE ET EN AFRIQUE

Par Eyriès. Édition corrigée et augmentée des récits des plus récents voyages dans l'intérieur des terres, par M. Alfred Jacobs. 1 vol. in-8 jésus, illustré de 25 vignettes sur acier et de deux cartes.... 15 fr.

L'ITALIE D'APRÈS NATURE

(*Italie Méridionale*), par Mme Louis Figuier. 1 volume in-8. Broché.. 3 fr.

SCIENCE — INDUSTRIE
HISTOIRE NATURELLE — BEAUX-ARTS

* **Les merveilles de la science**, ou description populaire des inventions modernes, par Louis Figuier, 4 forts vol. grand in-8 jésus, illustrés de 1817 grav. ; broché .... 40 fr.
  Chaque volume se vend séparément, broché .... 10 fr.
* **Les merveilles de l'industrie** ou description populaire des procédés industriels depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par Louis Figuier, 4 vol. gr. in-8 jésus, illustrés de 1380 grav.. 40 fr.
  Chaque volume se vend séparément, broché .... 10 fr.
* **Métaux, mines, mineurs et industries métallurgiques**, par Émile With. 1 vol. gr. in-8, illustré de 192 grav .... 10 fr.
* **Traité élémentaire** d'astronomie, par A. Boillot. 2e *édition*. Un beau vol. in-18, orné de 108 grav. sur cuivre .... 4 fr.

ŒUVRES COMPLÈTES DE BUFFON

Nouvelle édition, avec la classification de Cuvier et des extraits de Daubenton, ornée de 128 planches gravées sur acier, contenant 300 sujets coloriés d'après les dessins de M. Édouard Traviès. 6 vol. grand in-8 jésus .... 90 fr.

ŒUVRES DE LACÉPÈDE

Cétacés, Quadrupèdes ovipares, serpents et poissons. Nouvelle édition, précédée de l'éloge de Lacépède par Cuvier, avec notes, et la nouvelle classification de Desmarest. 2 vol. grand in-8 jésus, ornés de 36 planches gravées sur acier d'après les dessins de M. Édouard Traviès, représentant 72 sujets coloriés.... 30 fr.

Nids, tanières et terriers. (*Les Architectes de la nature.*) Deuxième édition. D'après J.-G. Wood, par Hippolyte Lucas. Magnifique publication illustrée de 200 vignettes placées dans le texte, et de 20 gravures tirées à part. 1 beau vol. grand-in-8 jésus...... 10 fr.

Les principaux types des êtres vivants des cinq parties du monde; atlas in-4, contenant 582 gravures, à l'usage des Lycées, Collèges, Écoles primaires et de tous les établissements d'instruction, accompagné d'un texte explicatif, formant un volume in-16, par M. Edmond Perrier, professeur au Muséum d'histoire naturelle. Prix de l'atlas et du volume cartonné .... 6 fr.

ENCYCLOPÉDIE DES BEAUX-ARTS PLASTIQUES

Historique, archéologique, biographique, chronologique et monogrammatique, par Auguste Demmin. *Épigraphie*, *Paléographie*, *Architectures* civile, religieuse et militaire; *Céramique* ancienne et moderne; *Sculpture* et *Peinture* de toutes les écoles; *Gravure* sur métaux et sur bois, etc. Cette publication illustrée de 6,000 grav., complétée par une table alphabétique de 20,000 mots, forme 3 vol. grand in-8 cartonnés en toile.. 80 fr.

Dessin indutriel. — *Cours élémentaire et pratique*, par L. Guiguet, officier de l'Instruction publique, professeur à l'Association polytechnique. 1 vol. grand in-8 jésus, avec un album de 46 planches in-folio. Prix du volume broché et de l'album cartonné..... 22 fr

Toutes les planches de l'album se vendent séparément 50 cent

LITTÉRATURE

Œuvres complètes de Chateaubriand, nouvelle édition, ornée de 31 magnifiques gravures sur acier. 12 forts vol. in-8 cavalier .. 72 fr.

Chaque volume se vend séparément. 6 fr.

Tomes
1. Essais historiques sur les Révolutions.
*2. Le Génie du christianisme.
*3. Les Martyrs.
*4. Itinéraire de Paris à Jérusalem.
5. Romans et poésies diverses.
6. Essai sur la littérature anglaise, le *Paradis perdu*, et Poèmes.

Tomes
7. Études historiques.
8. Analyse raisonnée de l'histoire de France et Mélanges politiques.
9. Voyages et mélanges littéraires
10. Congrès de Vérone.
11. Polémique et Mélanges politiques.
12. Opinions et Discours, et Vie de Rancé.

ŒUVRES DE LAMARTINE

(Chaque ouvrage se vend séparément)

IN-8 CAVALIER

Premières et Nouvelles Méditations. 1 vol., 4 gravures......	7 50
Harmonies poétiques, Recueillements. 1 vol., 3 gravures.....	7 50
Jocelyn. 1 vol. 3 gravures......	7 50
Chute d'un Ange, 1 vol., 1 grav.	7 50
Voyage en Orient. 2 vol. 12 grav.	15 »
Confidences et Nouvelles Confidences. 1 vol. 8 gravures.....	7 50
* Le Manuscrit de ma mère. 1 vol.	7 50
Histoire des Girondins. 4 vol., 40 gravures..................	30 »

IN-18 JÉSUS

* Premières Méditations. 1 vol...	3 50
* Nouvelles Méditations. 1 vol...	3 50
* Harmonies poétiques. 1 vol...	3 50
Recueillements poétiques. 1 vol.	3 50
Jocelyn. 1 vol..................	3 50
Chute d'un Ange. 1 vol........	3 50
Voyage en Orient. 2 vol.......	7 »
Confidences. 1 vol.............	3 50
Nouvelles Confidences. 1 vol....	3 50
* Manuscrit de ma mère. 1 vol..	3 50
Histoire des Girondins. 6 vol...	21 »
Lectures pour tous. 1 fort vol...	3 50
Raphaël. 1 vol................	1 25
Graziella. 1 vol................	1 25
* Le Tailleur de pierres de Saint-Point. 1 vol.................	1 25

ŒUVRES DE JEAN REYNAUD

Terre et Ciel. Philosophie religieuse 5ᵉ éd. 1 fort vol. in-8 cav........	7
Merlin de Thionville, avec portrait et fac-simile. 1 fort vol. in-8 cav.	7
L'esprit de la Gaule. 1 beau vol....	6
* Lectures variées. 1 vol. in-8......	6
Études encyclopédiques. 3 vol	18

ŒUVRES DE WALTER SCOTT

Traduction de M. Defauconpret; édition illustrée de 59 vignettes et portraits sur acier d'après Raffet. 30 vol. in-8 cav........ 150 fr.

Chaque volume se vend séparément.................... 5 fr.

1. *Wawerley.
2. *Guy Mannering.
3. L'Antiquaire.
4. Rob-Roy.
5. Le Nain noir. / Les Puritains d'Écosse.
6. La Prison d'Édimbourg.
7.* La Fiancée de Lammermoor. / L'Officier de fortune.
8. *Ivanhoé.
9. Le Monastère.
10. L'Abbé.
11. Kenilworth.
12. Le Pirate.
13. Les Aventures de Nigel.
14. Peveril du Pic.
15. *Quentin Durward.
16. Eaux de Saint-Ronan.
17. Redgauntlet.
18. Connétable de Chester.
19. *Richard en Palestine.
20. Woodstock.
21. Chroniques de la Canongate.
22. La Jolie Fille de Perth.
23. *Charles le Téméraire.
24. Robert de Paris.
25. Le Château périlleux. / La Démonologie.
26. 27. 28. Histoire d'Écosse.
29. 30. Romans poétiques.

LE MÊME OUVRAGE, *nouvelle édition*, publiée en 30 volumes in-8 carré, avec gravures sur acier. Chaque volume........... 3 fr. 50

ŒUVRES DE J. FENIMORE COOPER

Traduction de Defauconpret ornée de 60 jolies vignettes d'après les dessins de MM. Alfred et Tony Johannot. 30 volumes in-8 cavalier.. 150 fr.

Chaque volume se vend séparément...................... 5 fr.

1. Précaution.
2.* L'Espion.
3.* Le Pilote.
4. Lionnel Lincoln.
5.* Les Mohicans.
6.* Les Pionniers.
7.* La Prairie.
8.* Le Corsaire rouge.
9. Les Puritains.
10. L'Écumeur de mer.
11. Le Bravo.
12. L'Heidenmauer.
13. Le Bourreau de Berne
14. Les Monikins.
15. Le Paquebot.
16. Ève Effingham.
17.* Le Lac Ontario.
18. Mercédès de Castille.
19.* Le Tueur de daims.
20. Les deux Amiraux.
21. Le Feu-Follet.
22. A Bord et à Terre.
23. Lucie Hardinge.
24. Wyandotté.
25. Satanstoë.
26. Le Porte-Chaîne.
27. Ravensnest.
28. Les Lions de mer.
29. Le Cratere.
30. Les Mœurs du jour.

LE MÊME OUVRAGE, *nouvelle édition*, publiée en 30 volumes in 8 carré, avec gravures sur acier. Chaque volume.......... 3 fr. 50

OUVRAGES DIVERS

Le Chien, *son histoire, ses exploits, ses aventures*, par Alfred BARBOU, bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève. Un vol. grand in-8 raisin, illustré de 87 compositions.......................... 10 fr.

Musée historique de Versailles, contenant tous les tableaux remarquables des galeries de Versailles, 56 planches gravées sur acier,. avec un texte explicatif, par M. Henri MARTIN, 1 splendide volume in-4, relié.................................... 30 fr.

Physiologie du goût, par BRILLAT SAVARIN. Nouvelle édition précédée d'une Introduction par ALPHONSE KARR, illustrée par BERTALL de 200 gravures sur bois placées dans le texte et de 7 grav. sur acier tirées sur papier de Chine. 1 magnifique vol. gr. in-8 jésus. 15 fr.

Histoire de la Magie et de la Fatalité à travers les temps et les peuples, par P. CHRISTIAN. 1 beau volume grand in-8, illustré par Emile BAYARD................................... 10 fr.

Don Quichotte de la Manche, par Michel CERVANTÈS, traduction de M. Ch. FURNE. 1 beau vol. grand in-8 jésus illustré de 160 dessins par M. Gustave ROUX, broché. .... 8 fr.

Les aventures du Baron de Munchhausen, édition nouvelle, traduite par Th. GAUTIER fils, et illustrée par Gustave DORÉ. 1 volume in-8. Br. 4 fr., relié avec plaques or, tranches dorées...... 7 fr.

Album-Vocabulaire du premier âge, en français, anglais, allemand, italien et espagnol, par MM. A. LE BRUN, H. HAMILTON et G. HEUMANN. 1 vol. grand in-8 raisin, illustré de 800 gravures, avec plaques et biseaux.. 6 fr.

Chefs-d'œuvre épiques de tous les peuples, par A. CHASSANG, inspecteur général de l'instruction publique, et L. MARCOU, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris. 1 vol. in-16. 3 fr 50

A cheval! En chasse! par Robert DE FAUCONNET, charmant volume in-8 écu, illustré de 70 gravures, tiré sur papier vélin teinté (Édition d'amateur)......... .... 5 fr.

La vie à la campagne, Chasse, pêche, courses, haras, beaux-arts, agriculture, acclimatation des races, pisciculture, régates, voyages, bains de mer, eaux thermales, etc. 6 beaux vol. grand in-8 jésus, ornés de nombreuses gravures sur acier et de plus de 2,000 gravures sur bois intercalées dans le texte....... .... 60 fr.

La Chasse et la Table, par CHARLES JOBEY. — Nouveau traité en vers et en prose donnant la manière de chasser, de tuer et d'apprêter le gibier. Joli vol. in-18, pap. vélin glacé, avec grav. sur acier. 3 fr. 50

Le Divorce et la séparation de corps, *à l'usage des gens du monde et la manière de s'en servir.* (*Deuxième édition*), par G. de CAVILLY. 1 beau volume in-16.................... 3 fr. 50

L'Éloquence sous les Césars, par AMIEL, agrégé de l'Université. 1 vol. in-8.. .... 5 fr

Histoire des villes de France, avec une Introduction et un Résumé général pour chaque province, par ARISTIDE GUILBERT, et une société de membres de l'Institut, de Savants, de Magistrats, d'Administrateurs, etc., ornée de 90 magnifiques gravures sur acier par ROUARGUE FRÈRES, de 113 armoiries coloriées des villes, et d'une carte de France par province. 6 vol. grand in-8 jésus..... 92 fr

Histoire d'Espagne, depuis les premiers temps historiques jusqu'à la mort de Ferdinand VII, par **Rosseeuw Saint-Hilaire**, professeur agrégé d'histoire à la Faculté des lettres de Paris. 14 volumes in-8 carré............................ .... 70 fr.

LITTÉRATURE CLASSIQUE

MOLIÈRE. — Œuvres complètes, précédées de la Vie de Molière par VOLTAIRE. 2 volumes in-8 cavalier ornés de 16 vignettes d'après MM. Horace Vernet, Desenne et Johannot, gravées par Nargeot.. 14 fr.

P. CORNEILLE. — Œuvres dramatiques, précédées de la vie de P. Corneille par FONTENELLE. Nouvelle édition, ornée de 11 gravures sur acier d'après Bayalos, et d'un magnifique portrait de P. Corneille. 1 fort volume in-8, papier cavalier .... 7 fr.

JEAN RACINE. — Œuvres, précédées d'un essai sur sa vie et ses ouvrages par L. S. AUGER, de l'Académie française, et ornées de 13 vignettes d'après Gérard, Girodet, Desenne. 1 beau volume in-8 cavalier.. 7 fr.

BOILEAU. — Œuvres, avec un choix de notes, et les imitations des auteurs anciens. Nouvelle édition précédée d'une notice sur Boileau par SAINTE-BEUVE, de l'Académie française. 1 volume in-8 cavalier, 6 vignettes et 1 portrait sur acier.................. 5 fr.

Le même ouvrage, édition de luxe, tirée à 110 exempl., sur grand papier vergé, numérotés à la presse. 1 vol. orné de grav. sur acier, imprimées sur papier de Chine .... 25 fr.

LA BRUYÈRE. — Les Caractères et les *Maximes de La Rochefoucauld*, précédés d'une notice par M. SUARD. Nouvelle édition. 1 beau volume in-8 cavalier, orné d'un portrait de J. DE LA BRUYÈRE.. 5 fr.

LA FONTAINE. — Fables, illustrées par Tony JOHANNOT de 13 gravures sur acier. Nouvelle édition, augmentée d'un choix de notes. et précédée d'une Notice sur La Fontaine par SAINTE-BEUVE, de l'Académie française. 1 vol. in-8 cav..................... 5 fr.

VAUVENARGUES, édition nouvelle, précédée de l'*Éloge de Vauvenargues* couronné par l'Académie française, et accompagnée de notes et commentaires par M. D.-L. GILBERT. 1 volume in-8 cavalier avec portrait sur acier.

— *Œuvres posthumes* et *œuvres inédites*, avec notes et commentaires par M. D.-L. GILBERT. 1 volume in-8 cavalier. — Prix des deux volumes .... 12 fr.

FÉNELON. — Les aventures de Télémaque. 1 beau vol. in-8° cavalier, orné de 12 grav et d'un portrait gravé sur acier .... 6 fr.

BOSSUET. — Discours sur l'Histoire universelle et Oraisons funèbres. 1 volume in-8° cavalier............................ 5 fr.

Mme DE SÉVIGNÉ. — Lettres, précédées d'une notice historique et littéraire. 1 beau volume in-8 cavalier, orné d'un portrait..... 6 fr.

VOLTAIRE. — Siècle de Louis XIV. 1 beau volume in-8 cavalier, orné d'un portrait de Louis XIV............................ 6 fr.

VOLTAIRE. — Théâtre, précédé d'une notice sur sa vie et ses ouvrages. 1 beau volume in-8 cavalier, orné d'un portrait..... 6 fr.

BEAUMARCHAIS. — Théâtre, précédé d'une notice par SAINT-MARC GIRARDIN. 1 vol. in-8 cav., illustré de 5 vignettes sur acier, d'après Tony Johannot .... 6 fr.

DEMOUSTIER. — Lettres à Émilie sur la Mythologie. 1 vol. in-8 cav., orné de 12 grav. sur acier, imprimées sur Chine....... 7 fr.

Le même ouvrage, édition de luxe, 1 fort volume tiré à 110 exemplaires sur grand papier vergé, numérotés à la presse, orné d'une collection de 13 magnifiques gravures sur acier, tirées sur Chine..... 25 fr.

LE SAGE. — Gil Blas de Santillane. Nouvelle édition, 1 volume in-8 cavalier, orné de 8 gravures sur acier et d'un portrait de l'auteur .... 7 fr.

A. HAMILTON. — Mémoires de Grammont et contes. 1 volume in-8 cavalier orné de 6 gravures sur acier, d'après les dessins de Moreau.. 6 fr.

MICHEL CERVANTÈS. — Don Quichotte de la Manche. Traduction nouvelle par Ch. FURNE, 2 volumes in-8 cavalier ornés de gravures sur acier.. 8 fr.

7123-86. — CORBEIL. Typ. et stér. CRÉTÉ.

2·50 (b) 27/10 87

